

هنا هو العالم

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13230 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MERCREDI 12 AOÛT 1987

SERVICES	
Abonnements	15
Administration	14
Publicité	14
Correspondants	15
Édition	14
Services administratifs	16
Services techniques	15
Services de presse	13

Un plan de paix centro-américain

Ordre de Guatemala réserve par la Maison Blanche

Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile. Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile. Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile.

Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile. Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile.

Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile. Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile.

Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile. Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile.

Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile. Les chefs de deux armées armées par le service de la date de la fin de la guerre civile.

La voie étroite du libéralisme en Corée du Sud

Les ouvriers sud-coréens sont-ils en train de prendre le relais des étudiants ? On peut se poser la question alors que l'agitation sociale gagne, depuis quelques jours, les principales villes industrielles de Corée du Sud et met en cause non seulement le niveau des exportations, mais, plus généralement, une croissance économique assez exceptionnelle.

Les deux phénomènes sont, bien évidemment, liés. Le mouvement ouvrier de revendication a commencé à bourgeonner dans l'atmosphère de libéralisation qui prévaut depuis le 1^{er} juillet, date de l'annonce officielle, par le président Chun Do Hwan, d'un programme de démocratisation qui a mis fin à trois semaines d'impressionnantes manifestations. Depuis, il n'a cessé de s'étendre et semble d'autant plus difficile à contrôler que sa spontanéité est due à l'absence d'organisation ouvrière indépendante.

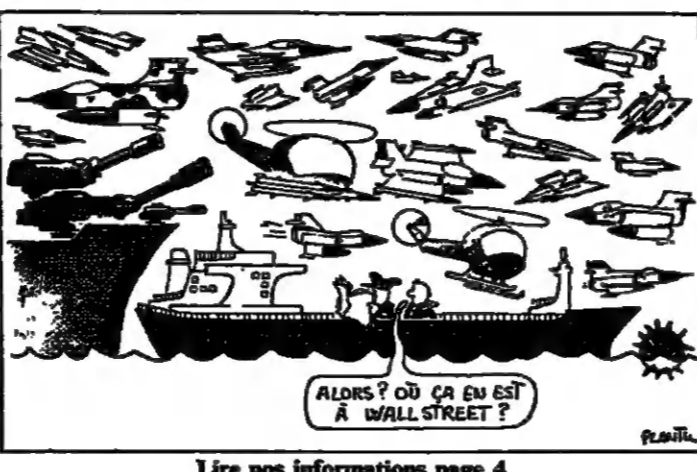
Depuis la fin de la guerre, la société sud-coréenne est demeurée étroitement contrôlée par des dictatures militaires plus ou moins déguisées. Le général Chun Do Hwan n'a cédé que lorsque les classes moyennes, fruit de l'expansion économique, ont fini sinon par rejoindre les rangs des manifestants étudiants et dissidents, du moins par s'irriter de l'intolérance du régime à leur égard. Pour cette dernière raison avant tout, M. Roh Tae Woo, héritier désigné du président Chun, a dû annoncer le rétablissement des libertés fondamentales, acceptant par l'essentiel les revendications émises par l'opposition et calmant, au moins provisoirement, le jeu politique.

Il aurait été étonnant que les travailleurs ne profitent pas de la brèche ainsi ouverte pour revendiquer le droit de s'organiser en syndicats indépendants et de bénéficier également de l'enrichissement du pays, dont ils ont été les principaux artisans. Leurs conditions de vie se sont dégradées ces dernières années, alors que la Corée du Sud rejoignait le groupe des nouveaux pays industrialisés.

Un pétrolier endommagé au sud d'Ormuz

Brusque montée de la tension dans le conflit du Golfe

L'Iran a pilonné le port irakien d'Oum-el-Qasr et les plates-formes d'Al Bakr et d'Al Ommya à la suite du bombardement, le lundi 10 août, par Bagdad de ses installations pétrolières. La tension dans le Golfe a connu ainsi une brusque escalade alors qu'un pétrolier était endommagé par une mine au sud du détroit d'Ormuz, dans le secteur où se rassemblent les bâtiments entrant ou sortant du Golfe. D'autre part, un chasseur F-14 américain aurait tiré samedi, sans l'atteindre, deux missiles sur un avion iranien.



Lire nos informations page 4

L'accord entre Brown Boveri Co et ASEA

Les Suisses et les Suédois créent un géant de l'électricité

Les groupes suisse Brown Boveri Co (BBC) et suédois ASEA ont annoncé, le lundi 10 août, la fusion de leurs activités dans la construction électrique. Avec un chiffre d'affaires d'environ 100 milliards de francs et 160 000 salariés, la nouvelle société sera l'une des toutes premières mondiales du secteur. Ce regroupement de sociétés de taille équivalente devrait leur permettre de lutter à armes égales avec des géants comme Siemens (RFA), Hitachi (Japon), General Electric (Etats-Unis) et CGE (France).

La fusion d'ASEA et de BBC constitue une victoire pour le groupe suédois et une solution pour la société helvétique dont les activités étaient en retrait. Sur un marché mondial de l'équipement électrique (centrales thermiques, hydrauliques et nucléaires, ferroviaires, etc.), quasiment stagnant, la compagnie suédoise a réussi ces dernières années à plus que doubler de taille, en prenant position dans des secteurs de pointe, comme la robotique.

A l'inverse, BBC, restée malencontreusement sur des créneaux en récession, voyait ses activités stagner et ses profits régresser.

Lire page 17 les articles d'ALAIN DEBOVE et d'ERIC LE BOUCHER

Un an après la dissolution du Parlement

Le Koweït, émirat despotique

Il y a un peu plus d'un an, le Parlement koweïtien, qui a été l'un des facteurs essentiels de la cohésion nationale, était dissous. Récemment de passage au Koweït, notre collaborateur explique les raisons pour lesquelles l'émir Jaber a dû se résoudre à prendre cette décision, qui porte atteinte à la réputation de libéralisme éclairé des dirigeants de Koweït.

Le nouvel et imposant bâtiment de l'Assemblée nationale construit sur le front de mer par un célèbre architecte danois n'a servi que cinq mois. Inauguré en grande pompe en février 1986, il s'est vidé de ses occupants le 3 juillet de la même année, lorsque l'émir régnant a dissous le Parlement en invoquant « la mauvaise utilisation faite par les députés de la pratique démocratique ». Depuis, l'admirable bâtisse, aux formes élégantes qui rappellent celles d'une tente dressée dans le désert, abrite « provisoirement » les bureaux du secrétariat du conseil des ministres.

Triste fin d'un beau rêve, et ce n'est certes pas de gaieté de cœur que cheikh Jaber a dû se résoudre à mettre fin à une tradition démocratique qui, depuis près de vingt ans, faisait la fierté des Koweïtiens qui aimaient répéter à leur hôtes étrangers que, « sans le Parlement, le Koweït ne serait plus le Koweït ».

Pourtant, le Koweït a appris à vivre sans son Assemblée nationale, quitte à apparaître comme l'expression d'une monarchie absolue, à l'image de l'Arabie saoudite et des autres émirats du Golfe. Le grand bénéficiaire de cette situation a été la famille régnante des Sabeh dont les membres contrôlent maintenant la plupart des postes-clés du gouvernement et n'ont plus à rendre compte de leurs activités et décisions à qui que ce soit.

JEAN GUEYRAS.
(Lire la suite page 4.)

Un juge face à l'énigme Gordji

Gilles Boulouque, l'anti-shérif

La « guerre » des ambassades est au point mort entre la France et l'Iran. Le juge Boulouque souhaite toujours entendre M. Wahid Gordji, réfugié à l'intérieur des locaux diplomatiques iraniens.

A première vue, le juge Boulouque n'a rien d'un foudre de guerre. Rien non plus de ces « shérifs » que l'on croise aujourd'hui, effet secondaire de la lutte antiterroriste, dans les couloirs du Palais de justice de Paris. Non, avec ses lunettes en ellipse et son allure timide, M. Gilles Boulouque, l'homme qui est arrivé à la rupture franco-iranienne, ne paie pas de mine. A croire même qu'il cultive la modestie puisque la magistrature ne compte déjà que trop de héros.

« Ça va ? Pas trop dur ? » Sur le passage de M. Boulouque, un gendarme en faction dans la galerie d'instruction du Palais de justice s'inquiète. Le magistrat, il est vrai, vient de payer, fin juillet, son tribut à la crise franco-iranienne, d'une côte cassée lorsque sa voiture blindée - banal accident de la circulation - a été emboutie à un carrefour. En outre, il instruit seul, désormais, le dossier des attentats parisiens de l'an dernier. A trente-sept ans tout juste, ce qui fait de ce « petit juge » le plus jeune magistrat chargé actuellement d'une affaire importante de terrorisme.

Dernier « fardeau » et non des moindres, le contentieux entre Paris et Téhéran. Plus de deux mois après avoir émis sa convocation, le 3 juin, M. Boulouque attend toujours d'interroger, à titre de témoin, l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, M. Wahid Gordji. Enfin, il attendait, car il a fini par prendre quelques jours de vacances comme la plupart des policiers chargés de l'enquête et comme M. Robert Pandraud lui-même.

CORINE LESNES.
(Lire la suite page 7.)

Fabergé au musée Jacquemart-André

L'œuf mystère de Saint-Petersbourg

Le nom de Fabergé, dynastie de protestants français établis à Moscou, joailliers et créateurs d'objets précieux, est synonyme de magnificence, de perfection absolue.

Le jour de Pâques 1885, le tsar Alexandre III présente à sa femme, Maria Feodorovna, un œuf de poule, qu'il tient couché dans la paume de sa main droite.

Cet œuf n'est pas plus ou moins taché, ou coloré. Il est tout à fait blanc. Il a la taille normale d'un œuf : 6 centimètres.

Depuis l'assassinat de son beau-père, Alexandre II, quatre ans plus tôt, Maria Feodorovna est abattue, anxieuse. Mais là, voyant cet œuf, pour une fois, elle rit. C'est ce qu'espérait son époux.

Maria Feodorovna croit à une plaisanterie. La coutume veut, en effet, en Russie comme ailleurs en Europe, que des œufs, symboles de vie, de printemps, liés à la résurrection du Christ, soient échangés le jour de Pâques. Mais pas de simples œufs frais, tels quels. Depuis le Moyen Âge, en France et dans d'autres pays, ils sont passés dans un bain de teinture, souvent rouge. En Russie, ils sont peints, avec des motifs.

Et depuis le dix-huitième siècle, dans plusieurs pays, les orfèvres collectionnent des œufs d'or, d'argent, d'émail, ou de pierre. En Russie, il y a une tradition d'œufs miniatures, que les femmes portent en pendentifs.

Maria Feodorovna reçoit l'œuf « ordinaire » dans sa main. Il est bien plus lourd que nature. Elle le regarde de plus près. Elle distingue, tout autour de l'œuf, une ligne, comme si la coquille avait été incisée par une très fine lame.

Elle comprend alors que l'œuf est une surprise. Elle a d'ailleurs décrit une fois, à Alexandre, un œuf, presque un jouet, qui l'amusait beaucoup lorsqu'elle était une petite fille, chez son père, le roi

du Danemark. Apparemment c'était un vrai œuf, comme celui-ci, mais il était en ivoire. Il s'ouvrait, et dedans il y avait une poule, en émail, avec des yeux de diamant. Et dans la poule, il y avait une bague.

Cet œuf-ci est en émail blanc. Maria Feodorovna l'ouvre. Dans la main gauche, elle tient une moitié de la coque, doublée d'or. Dans la main droite, le jaune dur de l'œuf, tout rond, émerge de la coque. Il est en or.

Elle ouvre ce jaune à son tour. Dedans elle trouve une poule, en or, avec des yeux de rubis. Elle ouvre la poule : dedans il y a une réplique, minuscule, de la couronne impériale, en diamants.

Cet œuf sort des ateliers de Peter Karl Fabergé, à Saint-Petersbourg, rue Bolchaha-Morskaja. Fabergé a trente-neuf ans, depuis 1870 il dirige la joaillerie que son père Gustav a créée en 1842.

MICHEL COURNOT.
(Lire la suite page 11.)

La reconquête d'Aozou

Le gouvernement tchadien affirme que les combats ont fait cinq cents morts.
PAGE 3

Grève des mineurs sud-africains

Le mouvement paraît très suivi.
PAGE 3

Wall Street au plus haut

L'indice Dow Jones a battu tous ses records à la Bourse de New-York.
PAGE 20

La rentrée du PS

M. Debarge critique M. Chirac et M. Pasqua.
PAGE 6

L'attentat de Bastia

La gendarmerie conservera la maîtrise de l'enquête.
PAGE 7

Concordances des temps

L'obsession de la « désinformation »
PAGE 2

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE
■ Les remèdes végétaux.
■ Superphéaux goutte à goutte.
■ La préservation des monuments en Turquie.
Pages 9 et 10

Le sommaire complet se trouve page 20

LE MONDE diplomatique

Août 1987

AMBITIONS

par CLAUDE JULIEN
Les hommes politiques, l'œil rivé sur les sondages, peuvent-ils tenir un autre langage que celui des démagogues à la mode ? Déclin inéluctable, sécurité et ordre moral, progrès techniques salvateurs, sont-ils les seules réponses ? Nos sociétés ont-elles besoin qu'on leur désigne, avec calme et courage, un avenir possible et de plus hautes ambitions.

PROCHE-ORIENT

M. CORBATCHEV, ISRAËL ET LES PALESTINIENS
Changement de style dans la diplomatie soviétique et nouvelles initiatives de M. Mikhaïl Gorbatchev : l'URSS effectue un subtil retour au Proche-Orient et tente d'améliorer ses relations avec Israël alors que se profile à nouveau l'idée d'une conférence internationale de paix.

En vente chez votre marchand de journaux

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 11,50 sc. ; Suisse, 1,60 fr. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

L'obsession de la « désinformation »

« L'Allemagne est une usine à mensonges ! » s'exclamait-on en 1916, mais les Français n'hésitaient pas non plus à tenter de corrompre les journaux d'outre-Rhin. La désinformation avait une longue tradition... et un bel avenir.

par Jean-Noël Jeanneney

Le ministre actuel des armées, M. André Giraud, a sonné l'alarme en novembre 1986, devant l'Assemblée nationale, en évoquant à la tribune « une forme de menace jusque-là inédite ». « La désinformation ne se déclare plus seulement par des actions violentes, telles que des attentats ou des coups de main, mais engage des actions insidieuses de désinformation, utilisant toutes les ressources des canaux médiatiques. Il détourne à son profit le formidable pouvoir qu'offre l'ubiquité et l'instabilité de l'information et cherche ainsi à désorganiser le fonctionnement de ce qui constitue l'un des piliers de la vie politique des démocraties, à savoir le débat et l'expression publique. Ses actions de désinformation visent à perturber les relations internationales, à affaiblir le fonctionnement des alliances, à atténuer la volonté et l'esprit de défense. Elles cherchent à décourager l'opinion et à inciter à des attitudes de renoncement, plutôt qu'à des attitudes de résistance. Nous devons considérer qu'il s'agit là, désormais, d'un nouveau chapitre de la défense. »

Et M. Giraud annonça bientôt la naissance d'un observatoire de la désinformation, destiné à organiser la contre-offensive : « Il s'agit de ce que j'ai appelé la « guerre des médias ». Pour nous prémunir contre les actions de désinformation qui s'appuient sur les lignes de force des déséquilibres internationaux, il faut que nous en démontrions le mécanisme avec l'aide des professionnels compétents et que nous mettions au point ce que j'ai appelé les armements et les logiciels de la guerre médiatique. »

Inédite vraiment, cette guerre médiatique ? La désinformation, oui. Mais la chose, point ! Lisant ces déclarations, j'ai songé à proposer au ministre une épigraphe pour sa déclaration d'intention : l'exclamation de l'abbé Aulard, s'écriant au creux de la Grande Guerre, dans le Journal du 12 octobre 1916 : « L'Allemagne est une usine à mensonges ! »

Je ne sais si les enseignements du premier conflit mondial, à cet égard, parviendront à rassurer un peu M. Giraud ou s'il craindra qu'ils nous endorment au chaud de rapprochements illusoire. Mais enfin ils valent un regard.

Le général Serrigny, proche collaborateur de Pétain, écrivit après la victoire, dans le même Journal, le 16 février 1920 : « L'âme des foules ne se remue-t-elle pas au gré des désirs du gouvernement ? L'Etat peut et doit manier le sentiment public, suivant les besoins de sa politique. » Qu'il le souhaite, je le veux bien ; qu'il le doive, peut-être ; mais qu'il le puisse ? Je suis, à cet égard, plus sceptique que le général Serrigny.

DANS les deux camps, entre 1914 et 1918, on exagère démesurément l'efficacité de la propagande occulte des autres pays chez soi, et éventuellement la sienne propre chez les autres. D'où découle un flot d'argent dépensé. D'où naît l'obsession de jouer de la vénalité qu'on prête aux plumes étrangères pour les guider vers la complaisance d'un défaitisme stépidifié. Les résultats sont le plus souvent infimes. Mais toutes sortes de mécanismes psychologiques et politiques aboutissent à ce cacher la médiocrité lamentable. Ainsi peut continuer de fonctionner la machine qu'alimentent de fantasmes calculés une foule d'intermédiaires s'engraissant de la naïveté des gouvernements.

Le procès, en 1918, du fameux Bolo Pacha, agent de l'ennemi (et ami proche de l'imprudent Joseph Caillaux, pour le malheur ultérieur de celui-ci),

fournit à cet escroc qui n'avait plus rien à perdre et qu'attendait le poteau l'occasion de s'étonner sardoniquement de la crédulité des Allemands, qui s'étaient laissés tondre par toutes sortes d'agresseurs, habiles à manier le vent et à les persuader de leur génie corrompteur. Au premier rang, le fameux khédive Abbas II Hilmi, qui, après avoir été déposé par les Anglais à la fin de 1914, se mit au service de Berlin en échange de beaucoup d'or, proposant l'influence imaginaire de son réseau de complices familiaux. Bolo, à la barre, dit son étonnement en ces termes : « La bande de chats maigras qui était autour du khédive avait trouvé moyen de battre monnaie sur le dos de l'Allemagne (...). Je ne peux arriver à comprendre comment les Allemands ont pu se laisser prendre. Il se serait agi d'acheter le Temps, le Figaro, l'Homme libre, la Guerre sociale ! Autant vouloir prendre la lune avec les dents ! (1) » En cours de route, régulièrement, l'argent s'égarait dans des poches avides. Et les actions souterraines de corruption n'aboutissent qu'à quelques effets minuscules. On ne réussit à suspendre que des feuilles (la Bonnet rouge...) qui ont un tirage à peu près confidentiel et qui sont en tout cas bien incapables de modifier en rien l'esprit public, donc de peser sur l'issue de la guerre.

Le même mécanisme, exactement le même, s'observe en sens inverse, de la France vers l'Allemagne, dans l'affaire de la Kölnische Zeitung (2). Cas typique. Il s'agit d'un grand journal catholique rhénan, fondé en 1860, de longue date installé dans l'estime de sa région, et influent. Au début de 1918, à l'initiative de l'attaché militaire français à La Haye, le général Boucabelle (les Pays-Bas étaient neutres), le gouvernement Clemenceau prête attention à des propositions faites à notre légation par un citoyen hollandais, nommé Fritz Domsdorf. Celui-ci se fait fort d'organiser la corruption des responsables de la Kölnische Zeitung, de telle sorte que ce quotidien se fasse l'avocat des thèses françaises sur l'Alsace-Lorraine et sur les conditions de la paix future. Plusieurs rencontres ont lieu au couvent de Tillburg. Soutanes, clôture et canons : une atmosphère à la Belphegor est ainsi créée par l'intervention dans le jeu du Père Domsdorf, frère du surnommé et missionnaire du Sacré-Coeur de Jésus.

Les impératifs du silence

Les sages réticences du ministre de France à La Haye, Allizé, sont balayées par l'attaché militaire et par l'envoyé spécial du gouvernement français que Clemenceau dépêche en Hollande, l'ancien ministre Marc Réville. Tout se passe comme si, du côté français, les services concernés éprouvaient le besoin frénétique de se trouver utiles et, du coup, ravalement leur sens critique au-dessous de la ligne du raisonnable. Les références de l'intermédiaire sont incertaines. La somme demandée, toute considérable qu'elle soit, paraît mesquine par rapport à l'enjeu. Les chemins de la transaction en Allemagne restent incertains : qu'importe ! on a si passionnément envie d'aboutir !

Que croyez-vous donc qu'il advint ? La chose la plus naturelle du monde, au moins aux yeux de l'observateur distancié : dans les colonnes de la Kölnische Zeitung, rien ne changea. Jusqu'à l'armistice du 11 novembre, on n'y discerna pas la moindre inflexion dans la gallophobie affichée. La légation française finit par s'inquiéter. Le 2 novembre 1918, quelques jours avant l'Armistice, Fritz Domsdorf obtint un passeport pour se rendre à Cologne et se faire,

promit-il, expliquer la situation. Puis il, depuis cette date, n'ont pas gardé trace de lui. A titre de commission, il avait empoché 15 000 francs — à l'époque, l'équivalent d'un an de traitement d'un ministre plénipotentiaire français de première classe... — et 400 000 marks, à destination du journal... évaporés !

Avant sa disparition, pour gagner du temps, Domsdorf expliqua à ses dupes que le motif de leur déception tenait à la « surveillance extrêmement sévère de la censure allemande ». On attendait une limite de la censure pur, dans ces affaires, quand les agents brodent sur le thème suivant : « Vous observez la publication que je suis censé corrompre. Oui, oui ! je le sais bien, vous constatez qu'elle persiste dans ses positions. Oui, oui ! mais c'est tout naturel ! Et vous ne devez pas vous en étonner. Car si les responsables modifiaient ostensiblement la ligne du journal, ils inspireraient des soupçons, seraient probablement démasqués, et l'évolution ultérieure promise deviendrait du coup évidemment impossible. » En somme : « En durcissant notre ton contre vous, nous déguisons mieux le fait que vous nous avez achetés, fait qui, connu, ferait naturellement capoter toute l'opération... » Et ainsi aboutit-on à l'inverse de ce pour quoi l'on a été stipendié, dans l'idée qu'un jour, plus tard, on pourra changer ! Pendant ce temps, l'argent coule à flots et les intermédiaires, pour reprendre un terme du jargon des « distributeurs de publicité », à l'époque, « étouffent » — autrement dit, détournent les fonds à leur seul profit.

Ajoutons cet effet supplémentaire que le secret épais, qui est intrinsèque à ces actions, conduit à compartimenter strictement les initiatives, avec cette conséquence souvent répétée et décrite : la rivalité des différents services concernés, qui agissent sans se tenir mutuellement au courant et, par là, se neutralisent les uns les autres.

DANS ces affaires, la simple raison s'incline vite devant les impératifs du silence, et le simple bon sens est rare, tel celui de ce ministre de France en Suède qui écrivit au Quai d'Orsay, dès le mois d'août 1914, pour le dissuader de tout effort financier dans la presse de son pays : « Trois journaux de Stock-

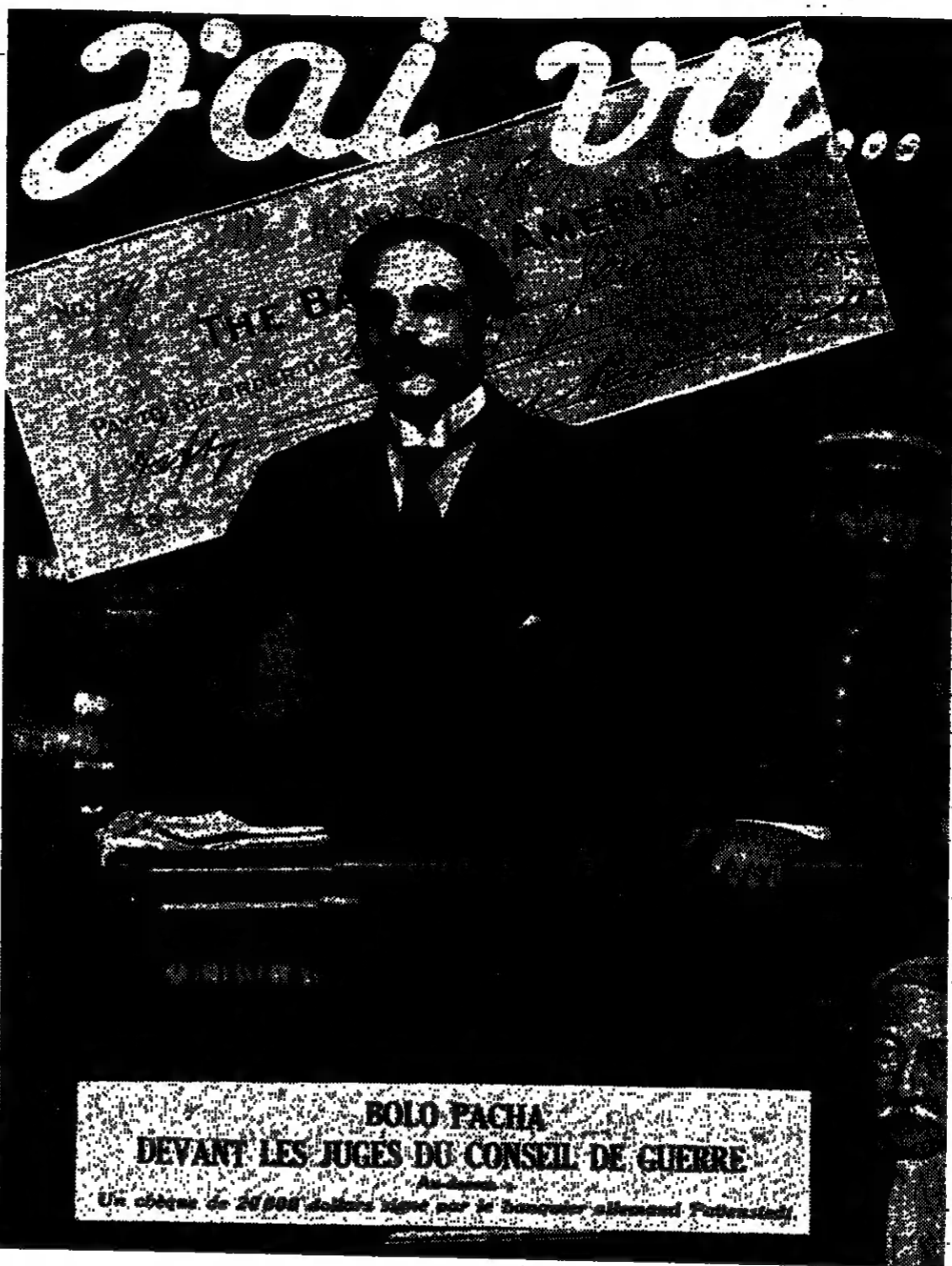
holm sont ouvertement pro-allemands. Les journaux radicaux ou socialistes pencheraient plutôt vers nous — (mais sans croire à la victoire française). Une « subvention » ne pourrait être accordée qu'à un journal de deuxième ordre », dont l'influence déjà médiocre deviendrait nulle dès qu'il serait soupçonné d'avoir été acheté. Et la sagesse ingénue du ministre conclut : « La meilleure propagande serait une victoire décisive (3) ».

Ainsi fonctionne le royaume de la naïveté... Je n'ai pas voulu, le décrivant, nier la possibilité de toute action de « désinformation » ou de « contre-désinformation ». Il est sûr qu'en temps de paix les risques sont moindres et, par conséquent, l'efficacité moins aléatoire. Les journalistes vénaux — ils pullulaient en France avant 1914 et dans l'entre-deux-guerres — ne risquent plus le poteau, à peine le discrédit. Les archives de l'ambassade de Grèce à Londres et Paris ont révélé de puissants effets de corruption dans la presse française, au moment de la discussion du traité de Versailles, afin de peser contre les Turcs, dans l'esprit des négociateurs (4). Il reste que même alors le résultat est difficile à mesurer et ne peut guère être démontré, d'ordinaire, que sur des points techniques, à la marge.

La force d'une presse libre

L'HISTOIRE devrait suggérer aux responsables d'aujourd'hui de ne guère croire aux « coups » réussis dans ce champ, ni aux siens ni à ceux des autres. Et de réserver pour d'autres interventions les moyens matériels et humains dont une démocratie dispose pour organiser sa propagande et son rayonnement culturel. S'il est vain presque toujours de prétendre à peser sur les attitudes à court terme par le détour des médias, il est pertinent de chercher à modifier sur la longue durée les mentalités et les images collectives que chaque nation se construit des autres, à

Demain : le tsar, Gorbatchev et le désarmement



La grève des mines

Les mineurs de la région de la Ruhr ont déclaré la grève le 12 août 1987. Cette grève est la plus importante depuis 1974. Les syndicats demandent une augmentation de 10% des salaires et une réduction de la durée du travail. Les entreprises de la région ont annoncé qu'elles pourraient fermer temporairement certaines mines. Le gouvernement a tenté de négocier avec les syndicats, mais sans succès. La situation est tendue et les négociations continuent.

L'Anglo-American, première entreprise sud-africaine

L'Anglo-American, une entreprise britannique, a été désignée comme la première entreprise sud-africaine. Cette désignation est due à sa participation dans des projets de développement en Afrique du Sud. L'entreprise est connue pour ses activités dans le secteur minier et industriel.

Formation en Gestion d'Entreprise

Formation en Gestion d'Entreprise : un programme complet pour les étudiants en gestion. Le programme couvre les domaines de la gestion financière, marketing, et ressources humaines. Les participants bénéficieront de cours théoriques et pratiques.

Basic Management Training

Basic Management Training : formation de base pour les managers. Ce programme vise à développer les compétences essentielles en gestion, telles que la prise de décision et la communication.

Administration de l'Entreprise

Administration de l'Entreprise : formation avancée pour les administrateurs. Le programme explore les aspects complexes de la gestion d'entreprise, y compris la stratégie et la planification.

Top Management Workshop

Top Management Workshop : atelier de formation pour les hauts dirigeants. Cet atelier offre une expérience pratique et interactive pour résoudre des problèmes de gestion complexes.

ECADE
Ecole
d'Administration
et de Direction
des Entreprises

Rue de la République
111100 Luxembourg (Belgique)
Tél. 49213 234 914

مكتبة ابن الجوزي

Politique

Les critiques du PS à l'encontre du gouvernement

M. Debarge s'interroge sur la politique iranienne de M. Chirac et dénonce l'attitude de M. Pasqua

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS et sénateur de Seine-Saint-Denis, a d'abord réaffirmé, le lundi 10 août, lors d'un « point de presse » que, dans l'affaire iranienne, le PS n'a « pas d'accusations à formuler » à l'encontre de M. Chirac et « ne met pas en cause » l'action du gouvernement. Animé par « un esprit de responsabilité et (...) de cohésion nationale », les dirigeants socialistes se bornent à « enregistrer » les affirmations de l'hopdjalolislam Rafsanjani. Il n'est, en particulier, pas question pour le moment de demander (comme l'avait fait M. Jack

Lang), la création d'une commission d'enquête parlementaire. En revanche, les dirigeants socialistes ont l'intention de se montrer plus agressifs dans l'affaire du télégramme de M. Chirac au président irakien Saddam Hussein révélée par le *Canard enchaîné*. M. Debarge a trouvé « curieux » que le premier ministre s'adresse directement à un chef d'Etat et que ce télégramme, comme l'affirme le gouvernement français, ait porté sur des négociations relatives au rééchelonnement de la dette irakienne. Le PS souhaite que M. Chirac « s'explique » et for-

me pour le moment « une interrogation ». « Nous n'allons pas plus loin », prévient M. Debarge, « mais nous le disons avec la netteté nécessaire. »

« Qui pratique la pantalonade ? »

En fait, même si le sénateur de Seine-Saint-Denis n'a pas été explicite, les dirigeants socialistes sont convaincus qu'un tel télégramme ne peut faire référence qu'à deux domaines : soit le domaine nucléaire, soit celui de la livraison d'armements sophistiqués.

Le renforcement des mesures de contrôle aux frontières à l'égard des touristes étrangers fait dire à M. Debarge que, si le PS a lutté, au gouvernement, contre l'immigration clandestine, les libertés individuelles et collectives doivent être maintenues et les droits des étrangers « préservés ».

M. Debarge a enfin commenté les déclarations du secrétaire général du PCF au Forum RMC-FRS pour la nuit : « Georges Marchais, c'est comme le mélo. Alors, on verrouille ». « Nous restons partisans, a-t-il précisé, d'un rassemblement de la gauche. (...) Les propos de Georges Marchais nous intéressent mais ne nous préoccupent pas outre mesure. »

« Responsabilité » et petites phrases...

La nature du PS et son rôle politique depuis mars 1986 font qu'il est constamment menacé par deux figures opposées : celle d'un esprit libre et ouvert et celle d'un esprit fermé et autoritaire. C'est pourquoi la direction du PS a décidé de rétablir, cette semaine, le rituel interrompu pendant l'été, des « points de presse » hebdomadaires afin de mettre quelques pendules à l'heure et de « cadrer » le discours des uns et des autres. C'est M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations qui, le lundi 10 août, a repris le rôle.

Les dirigeants socialistes ont, en l'absence d'un terrain plus ouvert — même s'il s'agit de l'élection présidentielle — celui de l'élection présidentielle. Le sénateur socialiste s'est borné à remarquer qu'il ne s'agit pas de « marquer des points » mais de « marquer des esprits ». M. Rocard aurait pu être plus explicite sur cette sobriété. Certes, l'ancien ministre a annoncé, le mardi 11 août sur Europe 1, qu'il s'abstiendrait désormais de tout commentaire sur sa candidature.

Mini-dérèpage de M. Rocard

M. Debarge a été bien géré de s'engager sur un terrain plus ouvert — même s'il s'agit de l'élection présidentielle — celui de l'élection présidentielle. Le sénateur socialiste s'est borné à remarquer qu'il ne s'agit pas de « marquer des points » mais de « marquer des esprits ». M. Rocard aurait pu être plus explicite sur cette sobriété. Certes, l'ancien ministre a annoncé, le mardi 11 août sur Europe 1, qu'il s'abstiendrait désormais de tout commentaire sur sa candidature.

Mais la veille, sur France-Inter, le député des Yvelines avait encore lancé quelques petites phrases qui sembleraient prêter à la légère les explications de M. Mitterrand sur les « circonstances exceptionnelles » qui pourraient le pousser à se représenter. Petites phrases d'autant plus inutiles que M. Rocard les a corrigées le lendemain en affirmant qu'il s'agissait d'un « oubli ».

Ce genre de sourires risque plutôt de donner la grimace au PS. Ce mini-dérèpage est d'autant plus malvenu qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand n'est — aujourd'hui — guère assurée. Quel malin plaisir M. Rocard prend-il à se compliquer ainsi la vie ?

JEAN-LOUIS ANDRÉAN.

M. Michel Rocard veut pouvoir « sourire en paix »

Interrogé, le lundi 10 août, sur France-Inter à propos de la décision présidentielle, sur le fait de savoir si une double candidature Mitterrand-Rocard était possible, M. Michel Rocard a affirmé : « C'est probablement impossible pour le président de la République actuel ». Il invite le lendemain sur Europe 1 à commenter cette déclaration, il s'est borné à demander : « Peut-on sourire en paix ? », en affirmant qu'il fallait prendre cette phrase sur le « mode souriant ».

« Je serai probablement informé par voie de presse sur ce que sont ces circonstances exceptionnelles », avertit d'ajouter ironiquement qu'il n'imagine pas autre chose qu'un état de guerre international ou un immense tremblement de terre. Invité également, mardi, sur Europe 1 à commenter cette affirmation, il a précisé : « J'ai décidé de ne plus parler de ce sujet », après avoir affirmé : « Les Français savent très bien qu'on ne remplace pas M^{me} Soléil, et, quand il y a des dates prévues pour un certain nombre d'événements, il ne sert à rien de vouloir les décaler. Tout ce qui peut être dit sur ce sujet l'a déjà été. »

SCIENCE PO **CLASSE PRÉPARATOIRE** d'octobre à juin. Depuis 1867, la première préparation à tous les examens d'entrée à Sc. Po. Doc. contre 3 timbres. 57, rue Châteauneuf, 92200 Neuilly 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

MAROC-USA : UNE ALLIANCE A GEOMETRIE VARIABLE

Pourquoi les relations militaires entre Washington et Rabat évoluent-elles en dents de scie ? Quelles en sont les implications, et quelles en sont les limites ? Une étude de Fy Moustafa Soléil, publiée dans le numéro de juillet d'ARABES, en langues et en français. 78, rue Soufflot, 75007 Paris TEL. : 46-22-34-14.

(1) Le 15 juin dernier à Bastia, M. Pasqua avait déclaré : « Les passeurs, les tout le monde les connaît et nous les arrêtons le jour où nous avons décidé que cette pantalonade a cessé d'être... »

(2) 39,75 % d'abstentions (dont 39,32 % en métropole et 24,61 % dans les TOM).

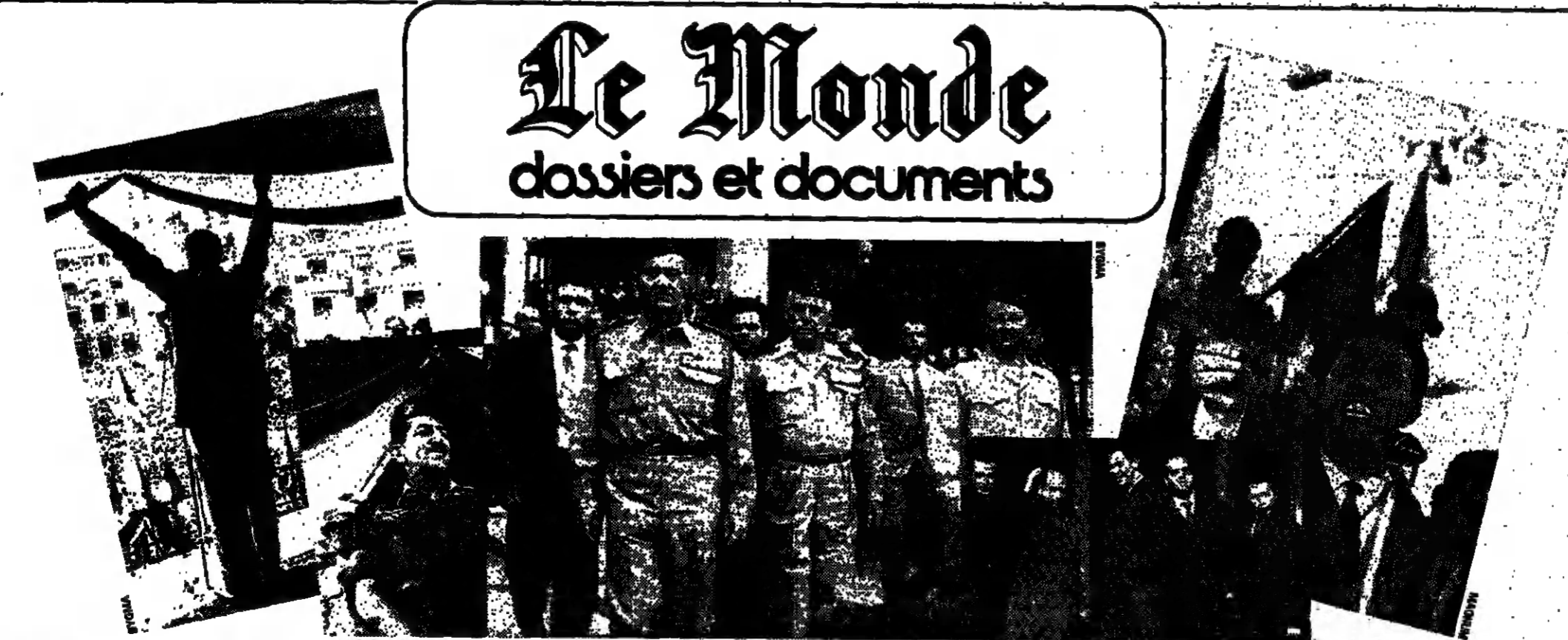
L'attitude de la gendarmerie conservatrice

Le gendarme conservateur... L'attitude de la gendarmerie conservatrice... L'attitude de la gendarmerie conservatrice...

Un juge face à l'Algérie

Gilles Bouloque, Paris

Le juge face à l'Algérie... Gilles Bouloque, Paris... Le juge face à l'Algérie...



LA GUERRE D'ALGERIE

Il y eut d'abord la conquête, l'installation des colons et l'annexion sous couleur de départementalisation. Le 1^{er} novembre 1954, un petit groupe de conjurés sonne la révolte. La France va s'enliser dans la guerre. Pour faire revivre l'histoire de la tragédie

algérienne, le Monde Dossiers et documents a fouillé ses archives et sélectionné ses articles les plus significatifs. Il en raconte tous les épisodes : le proconsulat de Jacques Soustelle, les échecs de Guy Mollet, la « paix des braves » du général de Gaulle, la France au bord de la guerre civile, les « ultras » de

l'OAS, la longue négociation d'Évian et le drame des harkis. Le Monde Dossiers et documents rappelle également la chronologie détaillée des événements algériens et publie les portraits des principaux protagonistes.

Le Monde **SPÉCIAL GUERRE D'ALGERIE**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Nombre d'exemplaires : _____ X 18 F (frais d'expédition inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement à : Journal Le Monde, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 08

UN DOSSIER HISTORIQUE SPECIAL

سكوا من الاجل

سكس صالون

Société

ernement

« Responsabilité » et petites phrases...

La nature du PS et son rôle ont été au cœur de débats lors de la dernière conférence nationale. Les débats ont été marqués par des interventions très diverses et parfois contradictoires. Les débats ont été marqués par des interventions très diverses et parfois contradictoires. Les débats ont été marqués par des interventions très diverses et parfois contradictoires.

La direction du PS a été...

La direction du PS a été marquée par des débats très vifs. Les débats ont été marqués par des interventions très diverses et parfois contradictoires. Les débats ont été marqués par des interventions très diverses et parfois contradictoires.

Les « deux lectures » possibles

C'est sans doute négliger la personnalité de ce magistrat rigoureux mais prudent. Comme dit M. Georges Kiejman, qui l'a approché dans l'affaire Abdallah, M. Boulouque est « intelligent, modeste et aussi réaliste ». En d'autres termes, il n'est pas du genre à s'aventurer inconsidérément sur un terrain de lutte antiterroriste - où politique et diplomatique estiment avoir leurs droits.

A la Martinique et à Tahiti

Trois personnes blessées dans deux attentats à l'explosif. Une bombe, apparemment de fabrication artisanale, déposée dans une rue de la commune de Saint-Pierre de la Martinique, a explosé le 10 août 1987, blessant trois personnes.

Un dossier historique spécial

UN DOSSIER HISTORIQUE SPECIAL

L'attentat de Bastia

La gendarmerie conserve la maîtrise de l'enquête

Les enquêteurs chargés d'identifier les auteurs de l'embuscade du 4 août au sud de Bastia cessent de retrouver leur calme. Après les maladresses commises par les gendarmes, ce week-end, le soupçon fantaisiste contre le « terrorisme international », la fausse existence d'un fusil d'assaut Kalachnikov et des interventions trop démonstratives dans l'île, les recherches devraient être contraintes à plus de patience et de sérénité.

Un juge face à l'énigme Gordji

Gilles Boulouque, l'anti-shérif

(Suite de la première page.) Entre-temps, il a dû assumer un embellissement des événements dont cette convocation a été le détonateur : rupture des relations diplomatiques, « guerre » des ambassades... Ce qu'il s'efforce de faire avec la même modestie : M. Boulouque n'entend pas d'illusions démenties sur le rôle du juge d'instruction et considère que, si erreur il y a eu dans l'affaire Gordji, elle n'a pas été commise de son côté, mais de celui du Quai d'Orsay.

Les « deux lectures » possibles

C'est sans doute négliger la personnalité de ce magistrat rigoureux mais prudent. Comme dit M. Georges Kiejman, qui l'a approché dans l'affaire Abdallah, M. Boulouque est « intelligent, modeste et aussi réaliste ». En d'autres termes, il n'est pas du genre à s'aventurer inconsidérément sur un terrain de lutte antiterroriste - où politique et diplomatique estiment avoir leurs droits.

A la Martinique et à Tahiti

Trois personnes blessées dans deux attentats à l'explosif. Une bombe, apparemment de fabrication artisanale, déposée dans une rue de la commune de Saint-Pierre de la Martinique, a explosé le 10 août 1987, blessant trois personnes.

Un dossier historique spécial

UN DOSSIER HISTORIQUE SPECIAL

La construction de nouvelles prisons

Vingt-neuf sites ont été retenus par le ministère de la justice

Les services du ministère de la justice ont rendu public, le lundi 10 août, la liste des sites retenus pour la construction de vingt-neuf prisons susceptibles d'accroître de quinze mille places la capacité totale d'hébergement de la population carcérale, capacité limitée actuellement à trente-deux mille cinq cents places pour quarante-neuf mille cinq cents détenus au 1^{er} août.

Des recherches sans résultats

Les disparus de Mourmelon

Un jeune soldat, Guy Antoniak, vingt et un ans, n'a pas regagné son unité, un régiment de dragons basé à Mourmelon (Marne), comme il devait le faire au terme d'une permission, le 26 juillet dernier. Cette absence, banale en d'autres circonstances, prend un relief particulier dans cette région. En effet, depuis sept ans, six autres soldats et un civil ont disparu à proximité de Mourmelon sans que les enquêtes de gendarmerie effectuées par la suite aient donné le moindre résultat.

Le meurtre de Cannes

L'employée de la famille Scharr arrêtée à Saint-Cloud

Véronique Akobé, une jeune Ivoirienne de vingt-trois ans, considérée comme le témoin numéro un dans le meurtre de Thierry Scharr, vingt-deux ans, le fils d'un industriel parisien égaré dans son lit, le 4 août à Cannes, a été interpellée par la police le lundi 10 août à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Elle était accompagnée d'un homme qui pourrait être son ancien ami, Jean-Claude N'Dachi. Elle a été placée en garde à vue dans les locaux de la cinquième division de la direction centrale de la police judiciaire à Paris. La bonne de la famille Scharr était activement recherchée après sa fuite du domicile de ses employeurs, M. Marc Noguères, juge d'instruction à Grasse chargé du dossier, devait dériver mardi un mandat d'amener à son encontre.

CANNES de nos correspondants régionaux

L'interpellation de Véronique Akobé devrait permettre d'éclaircir la double et mystérieuse agression dont ont été victimes le jeune Thierry et son père, Georges Scharr, soixante-trois ans, gravement blessé pendant son sommeil. La bonne ivoirienne avait été recrutée par la famille Scharr à fin juin dernier, à la suite d'une petite annonce qu'elle avait fait paraître dans un quotidien parisien. Condamnée, fin 1985, à un mois de prison pour voies de fait avec préméditation - peine purgée à la prison de Fleury-Mérogis - et sous le coup d'une mesure d'expulsion, elle avait usurpé l'identité d'une Martiniquaise de vingt-deux ans, Maurice Lamber-Micho, qui a été mise hors de cause.

LEONARD DE VINCI TRAITÉ DE LA PEINTURE

Textes traités et présentés par André CHASTEL. 18 X 24,5 cm. 370 p. Nomb. il. noir et coul. - 275 F. Berger-Levrault 5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Le meurtre de Cannes

Un témoin éclairant la personnalité de la jeune bonne a été apporté par une ancienne employée de celle-ci, M^{me} Robert, qui l'avait embauchée en septembre 1984. « Elle était très violente, a expliqué M^{me} Robert, et battait même son ami avec lequel elle vivait en rez-de-chaussée de l'immeuble. Elle avait longuement parlé de magie noire et de magie blanche auxquelles elle avait été initiée dans son village natal. Je m'en suis séparée après une scène particulièrement pénible ponctuée de hurlements et de coups, qui l'avait une nouvelle fois opposée à son compagnon. » Celui-ci était également recherché par les policiers qui désiraient l'entendre.

Trop de réticences trop de retards

Les bruits les plus fous ont évidemment parcouru la région, allant du trafic de soldats vers le Proche-Orient à la légende d'un vieux légionnaire homosexuel plus ou moins ermite... Pourtant, côté gendarmerie on est beaucoup plus concis. On fait ainsi remarquer que toutes les disparitions n'ont pas eu lieu dans la région de Mourmelon, et que seule une mort reste suspecte. « Les gendarmes ne négligent aucune piste, affirme le commandant Jean-Marie Brangard. La gendarmerie de Reims a un dossier de plus de 1 mètre de haut sur le sujet. Quel qu'il en soit, six disparitions en sept ans dans une région qui compte près de dix mille appelés, ce n'est pas un chiffre extraordinaire (1). La difficulté de l'enquête provient de ce que nous ne disposons d'aucune véritable piste. »

(1) Au terme de l'année 1986, 9367 Français faisaient l'objet d'une recherche dans l'intérêt des familles, communique-on au ministère de l'Intérieur ; dont 3633 ont été retrouvés. Ce chiffre inclut la recherche des enfants issus de mariages mixtes entre Français et étrangers.

Société

L'alcool et le parrainage sportif

La récente loi sur la publicité des boissons alcooliques autorise-t-elle le parrainage des manifestations sportives par les fabricants d'alcool, de bières ou de whiskies ? Le ministre de la Santé estime que oui. Le professeur Claude

Cot, ancien membre du haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, soutient que non. M. Cot avait démissionné du haut comité pour protester contre la publicité des boissons alcooliques sur les chaînes de télévision.

POINT DE VUE

Un peu de décence !

par le professeur Claude Cot

Après le texte de la loi fixant les possibilités de publicité pour les boissons alcooliques et qui a été publié le 31 juillet, que des voix s'élevaient pour contester l'interprétation de son contenu. Paradoxalement, le ministre de la Santé semble une fois de plus dans ce domaine plus proche de la promotion de la vente de l'alcool que des intérêts sociaux.

Il est vrai que toutes les conditions étaient réunies pour que ce texte ne soit pas de qualité : la précipitation des débats et l'appétition tardive des amendements gouvernementaux modifiant le texte de M. Jacques Barrot ont notamment transformé un texte cohérent en un patchwork fait sans autre des phrases de M. Barrot et des phrases de M. Michèle Barzach...

Pourtant, malgré ses imperfections, ce texte est précis sur plusieurs points. Il est en particulier aboussi de laisser entendre, comme le fait le ministre de la Santé, que le parrainage sportif sera possible.

Il est indiqué dans la loi que le parrainage sera soumis aux règles de la publicité pour les boissons alcooliques, ce qui signifie :

1° « Qu'il ne doit pas avoir recours à des personnalités connues pour une activité n'ayant pas de rapport avec la production ou la distribution de boissons alcooliques » (article L18).

2° que cette publicité ne doit évoquer « d'aucune façon la sexualité, le sport, le travail, les machines et véhicules à moteur ». Cette phrase interdit clairement de placer un sportif sur une affiche de publicité pour une boisson alcoolique. Or, c'est-à-dire du parrainage ? Le parrainage d'une activité sportive peut-il être considéré comme n'évoquant « en aucune

façon » le sport ? La challenge Martini ou le trophée super-pratège Pernod évoquant immédiatement deux activités sportives bien précises. Ils sont donc licites.

En faisant voter une loi qui interdit la publicité télévisée pour les boissons alcooliques et en reconstruisant l'ensemble de notre législation en la matière, le gouvernement a su un courage indéniable. Il faut en savoir gré à la majorité actuelle, la gauche avait hésité pendant cinq années sans présenter de projet de loi au Parlement et avait même introduit la publicité pour la bière à la télévision.

Le gouvernement doit savoir utiliser à son avantage ce qu'il a fait et ne pas paraître en retrait par rapport au texte voté. Le sport est une activité fondamentale pour l'équilibre physique et psychique. Son rôle formateur est mis en péril par une intervention massive de l'argent. N'y ajoutons pas le développement du parrainage par l'alcool.

[Si leur présence est moins nette que celle des mégares de cigarettes, les boissons alcooliques ne sont pas dérangées au milieu sportif de haut niveau. Parmi les exemples les mieux connus on peut citer le challenge Martini (escrime) où les trophées Prestige Pernod (cyclisme). La société Martini est par ailleurs le principal commanditaire de l'écurie automobile Lancia dans le championnat du monde des rallyes.

La marque de vin moscato Krater est depuis 1979 présente dans le monde de la voile, où l'on trouve à la fois des voiliers de haut niveau et des clubs de plaisance. Le champagne Charles Heidsieck. Des producteurs d'apéritifs comme Sazer d'ailleurs sont de très près au tennis et au golf.

Le « parrainage » peut également faire l'objet d'opérations plus personnelles, comme la mise à disposition des clubs d'activités sportives par le fabricant et utilisées pour annoncer les prochaines compétitions. On peut encore citer, en automobile, le circuit Paul Ricard où les contrats lient la société Moët et Chandon aux épreuves internationales du sport automobile et

Les responsables des fédérations doivent avoir un peu de décence. Ils ne peuvent bénéficier des fonds collectés, d'un prélevement sur le Loto sportif, de la publicité et en plus exiger l'argent de l'alcool, c'est-à-dire une part de la commercialisation d'un produit responsable de la mort précoce de quarante mille de nos compatriotes chaque année.

Le tour de France à la voile vient de se terminer sans parrainage par l'alcool ou le tabac. Les images que nous avons pu voir pendant son déroulement étaient particulièrement belles et évocatrices de santé, de liberté et de joie de vivre. La même semaine, à propos d'un crime raciste commis à Nice, le Monde nous apprend qu'une fois de plus c'est l'alcool qui a libéré cette forme de violence. Nous devons choisir nos références et assurer leur promotion, associer le sport à l'alcool c'est créer le drame du Haysal, c'est-à-dire la libération de la violence par la bière à l'action formatrice du sport.

motocycliste et qui obligent les vainqueurs des principales compétitions à faire passer les boissons de megares de champagne sur les podiums d'arrivée.]

VOILE

« Sète-en-Languedoc-Roussillon » gagne le Tour de France

Sète-en-Languedoc-Roussillon a remporté le Tour de France à la voile disputé par trente-cinq bateaux « Sélection » de 11,35 mètres, strictement identiques, construits par Jeanneau. Parti favori le lundi 10 juillet de Dunkerque, l'équipage sétois, composé en majorité d'anciens de French Kiss autour de Bertrand Peco, tacticien du défi fran-

çais au coupe de l'Amérique, a confirmé sa supériorité. En Méditerranée, les Languedociens ont gagné quatre des six étapes, dont la dernière lundi à Menton. Les vainqueurs disposeront de la saison prochaine de CGI, un ordinateur de 2,5 millions de francs, qui participe actuellement à l'Admiral's cup, premier prix du Tour de France à la voile.

Le dépistage du SIDA est obligatoire pour les futurs mariés en Bulgarie

En Bulgarie, le dépistage sérologique de la contamination par le virus du SIDA est désormais obligatoire pour tous les candidats au mariage. Un expert du ministère de la Santé, M. Petar Gueorguiev, a déclaré dans un entretien avec le journal des jeunes *Narodna Mladost*, que tous les étrangers qui séjourneront en Bulgarie plus d'un mois et tous les Bulgares qui ont travaillé à l'étranger seront également soumis à ce test. La même mesure sera appliquée aux touristes venus pour moins d'un mois et qui tombent malades, ainsi qu'à ceux qui ont « un comportement douteux ».

M. Gueorguiev a indiqué que la Bulgarie a signé des accords techniques pour plus de 700 000 dollars avec la société américaine Abbott, afin de pouvoir produire elle-même ces tests d'ici trois ans. Il a précisé que vingt-neuf étudiants (deux asiatiques et vingt-sept africains) sur 17 000 étrangers testés depuis

un an se sont révélés séropositifs. L'un d'eux est mort à la fin de l'année dernière. Les autres ont été expulsés.

En Yougoslavie, l'Association du tourisme a décidé de ne pas diffuser une brochure d'information sur le SIDA pour ne pas donner aux touristes, qui fournissent une grande partie des devises étrangères, l'impression que la maladie est répandue dans le pays, a indiqué l'agence Tanjug. Dix personnes en moins sont décédées en Yougoslavie après avoir contracté le SIDA. (Reuter.)

En Turquie, deux médecins musulmans affirment dans le numéro d'août d'une revue fondamentaliste, *Islam*, publiée à Ankara, que le SIDA est « un avertissement divin » à ceux qui ne vivent pas dans le respect des lois islamiques. Les docteurs Mustafa Sencer et Ibrahim

Geyik estiment que le seul moyen de lutter contre le SIDA est de « revenir à l'islam, qui fait régner un ordre dans les relations personnelles et sociales, en accord avec la parole de Dieu ». (A.P.)

PRÉCISION — La recommandation concernant la distribution de préservatifs aux délégués signés dans le Monde du 6 août est extraite du rapport sur « les problèmes de santé posés aux administrations pénitentiaires (notamment en ce qui concerne de nouvelles formes de maladies transmissibles) », élaboré par le Dr Timothy W. Harding pour la huitième conférence des directeurs d'administration pénitentiaire (Strasbourg, 2-5 juin 1987). Cette recommandation n'est pas reprise dans le rapport final, qui se contente de signaler que la distribution de préservatifs n'est pas envisagée dans tous les pays « pour des raisons d'ordre juridique et social ».

Du matériel français à bord d'un satellite chinois

La Chine a lancé, le 5 août, un satellite qu'elle a récupéré le lundi 10 août. Le lancement n'a été annoncé qu'après le retour au sol du satellite. La presse chinoise parle d'un satellite « d'observation scientifique », mais de nombreux experts estiment que sa vocation est essen-

tiellement militaire. La Chine a précédemment lancé dix-neuf satellites, dont huit récupérables. Ces derniers prennent des photos et les transmettent au sol. Le satellite a été lancé depuis la base de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, par une fusée du type Longue Marche 2.

L'originalité de ce tir — le premier depuis dix mois — est la présence à bord du satellite d'appareils français. Il s'agit de matériels de la société Matra Espace destinés à des expériences en microgravité. Ces expériences n'ont pas de rapport avec la mission principale du satellite. Elles résultent d'un accord de coopération signé en novembre dernier et du fait qu'il y avait de la place à bord du satellite, a indiqué à Pékin un représentant de Matra Espace, firme qui doit fournir à la Chine une station de contrôle au sol et espère se voir commander des satellites de télécommunications. Mais ce premier transport de matériel étranger concrétise une volonté de la Chine d'entrer sur le marché des lancements spatiaux.

Deux satellites Intelsat-6 seront lancés par des fusées Titan

Deux satellites de communication internationale Intelsat-6 seront lancés en 1989 et 1990 par des lanceurs Titan de la société Martin Marietta. Le contrat a été conclu pour un prix de 220 millions de dollars.

Le lanceur utilisé sera une version commerciale du lanceur militaire Titan-3, qui a déjà été utilisé cent trente-cinq fois et a connu cinq échecs. Les Intelsat-6, plus gros satellites de télécommunications civils actuellement construits, ont été conçus pour être lancés par la navette spatiale ou par le lanceur Ariane-4. La NASA ne prenant plus de commandes de lancements commerciaux et réservant ses navettes à des vols militaires ou scientifiques, la société Martin Marietta adapte ses lanceurs à des tirs civils. Le premier exemplaire commercial du Titan-2 — une version moins puissante que le Titan-3 — est sorti des ateliers ces jours derniers (Le Monde du 6 août).

14+9+7

30 NAVIRES DE GUERRE A L'ENTRÉE DU GOLFE...

Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE

LE DOSSIER BARBIE

Un procès pour l'histoire

Les minutes du procès
Les comptes rendus d'audience de Jean-Marc Théodores, Les oracles de Flarbu. Les portraits de M^{rs} Kersfeld et de M^{rs} Vergès. Le verdict.

L'histoire d'un SS exemplaire
Barbie, le nazi de Lyon, l'espion américain en Allemagne, l'aidé en Bolivie.

La recherche d'un criminel contre l'humanité
Comment Barbie fut retrouvé. Comment il fut livré à la France.

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE
40 pages - 25 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

LE PROCÈS BARBIE

14, 1645 8707
Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
Le Monde, service des ventes au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

SCIENCE

Les remèdes végétaux

LES DIETES COMME remèdes modernes. La phytothérapie...
LES DIETES COMME remèdes modernes. La phytothérapie...
LES DIETES COMME remèdes modernes. La phytothérapie...

hyperphénix goutte

caméras et des microphones
être mis en place pour détecter
le site du surgénératour de Creys-Mahville

مكتبة ابن الجوزي

هكذا هو الإسلام

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les remèdes végétaux

A présenter les plantes comme des médicaments modernes, la phytothérapie se condamne à disparaître. Pourquoi ne pas mieux répartir les rôles entre remèdes « chimiques » et remèdes « naturels » ?

par PIERRE LIEUTAGHI Ethnobotaniste, attaché au Muséum d'histoire naturelle

La redécouverte des plantes médicinales en France, il y a vingt-cinq ans, allait de pair avec un « retour à la nature ». C'était autre chose qu'un luxe passager d'urbanisés en mal de racines, végétales ou non. Vite amalgamé à un marketing de tisanes et associé à une idéologie naturaliste, le remède végétal a éveillé le soupçon du corps médical. Accoutumés depuis des décennies à l'efficacité comme à la facilité de prescription des drogues d'origine industrielle, la médecine pouvait-elle accepter de voir la grande marée des infusions, décoctions et autres potions de bonne femme s'élever jusqu'aux murailles de la science ?

Ce que la Faculté rejetait, avant d'évoquer les risques multiples attachés à l'automédication végétale, le public, lui, allait y trouver quelque chose qui manquait singulièrement à l'ampoule et à la pilule : un sens, intelligible croyait-on. Avec les plantes, on retrouvait du connu, du saisissable. On sortait enfin de l'obscurité des formules pharmaceutiques, du doute sur les effets secondaires. On se mettait à rêver d'une relative autonomie des soins.

Géluée d'herbe « micronisée »

Aussi loin que remonte l'histoire de nos remèdes, elle montre que la part des plantes est largement prépondérante. Voici près de deux siècles, cependant, la révolution pharmaceutique s'amorçait, avec des découvertes fondamentales : la morphine est

isolée en 1814, la quinine en 1818, puis la synthèse de l'aspirine est réalisée en 1853. La médecine savante se détourne alors du remède de l'herboriste, entaché



des excès du charlatanisme, parfois falsifié, souvent périmé, difficile à doser, aux effets incertains. Mais, dans le même temps, le progrès qui semble effacer la plante commence à en préciser les constituants et les effets : et derrière le triomphe du remède industriel s'édifient les assises scientifiques de la phytothérapie du vingtième siècle.

L'homme a vécu avec la plante-remède ; il y a mis une bonne partie de ses espoirs de guérison. La plante a tenu lieu d'intermédiaire entre les représentations du monde et celles du corps. Au temps de la médecine analogique, on y a vu les « signes » de l'organe ou du mal qu'elle était capable de soigner (la chélideine

au suc jaune s'adresse aux troubles biliaires, les petits tubercules de la ficaire l'indiquent en cas d'hémorroïdes). Surtout, elle participe du vivant : à travers elle s'opère un échange d'énergie du cosmos tout entier au corps affaibli. Celle que chaque printemps renouvelle, fût-elle parfois maléfique, alliée de l'empoisonneur et du sorcier, est avant tout vecteur de vie.

Enfin, pendant très longtemps, elle est simple, qualificatif qui, dès le seizième siècle, ne désigne plus que la plante médicinale. Ce mot d'origine savante, les gens l'entendent alors dans le sens de recours naturel contre le mal. Mais, à la fin du deuxième millénaire, un simple peut-il l'être encore ? Après le passage au laboratoire, l'essai sur l'animal, l'épreuve attentive chez l'homme, la plupart des plantes courantes de nos pharmacopées sont bien connues. Même si le savoir des constituants n'est pas toujours, loin s'en faut, celui de l'action physiologique, il n'est plus possible de considérer les simples autrement que comme des remèdes complexes, tant par leur composition que par la diversité de leurs modes d'action. L'exploration des médecines traditionnelles dans les régions tropicales mais aussi en Europe conduit à des découvertes très importantes dont bénéficient désormais les thérapies occidentales (1). Mais bien peu se préoccupent de restituer une partie du nouveau savoir à ceux qui étaient à sa source. Traduits de l'empirisme, les simples deviennent la propriété exclusive de leurs traducteurs savants.

Après avoir sacrifié quelque temps à la vogue des tisanes, la pharmacie tend à convertir la plante en remède mieux adapté à la société urbaine. De la « teinture mère » à la « suspension intégrale de plante fraîche » en passant par la géluée d'herbe « micronisée » et le « nébulisat », le végétal prend l'allure du remède classique (2). Même s'il y subsiste plus ou moins proche de son intégrité naturelle, il y perd totalement l'apparence de la substance issue du vivant : rien ne

distingue une géluée de romarin d'une géluée d'antibiotique.

On peut s'interroger sur le bénéfice réel, à long terme, de cette appropriation, de cet effacement du simple par la science. Dans la médecine traditionnelle, la préparation d'une infusion, d'une macération ou d'un cataplasme est aussi un contact avec l'être par excellence chargé des « forces » de guérison (jadis, il pouvait véhiculer de surcroît un pouvoir induit par magie). La pratique des cures dépuratives d'automne et de printemps, qui subsiste encore çà et là en France, témoigne que la recherche d'un accord avec les rythmes cosmiques, via la plante témoin des renouvellements saisonniers, anticipe même largement sur la cure des maladies : c'est un équilibre cyclique du corps, une prévention

active où celui qui boit l'infusion (mère, mais c'est aussi une saveur symbole) est souvent aussi le même qui, auparavant, a cueilli la plante, fait acte à la fois d'allégeance et de liberté.

A réduire l'être-plante en médicaments, même qualifiés de « naturels », la phytothérapie ne se condamne-t-elle pas à disparaître comme seule thérapie encore visiblement reliée au monde vivant ?

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir l'excellent bilan du professeur P. Delavaud, Histoire et renouveau des plantes médicinales, 354 pages, Paris, Albin Michel, 1982.

(2) Le prix d'achat d'une plante médicinale au producteur est multiplié au moins par 200 après pulvérisation et conditionnement en géluées.

LES TROUS NOIRS DANS L'OBSCURITÉ

La chasse aux trous noirs, ces mystérieux objets célestes qui résultent d'un effondrement sans limite de la matière elle-même, est depuis vingt ans un sport à la mode. Le trou noir est, par nature, insaisissable - « noir » signifie qu'il n'émet rien. Son existence ne peut être prouvée qu'indirectement, en général par l'attraction violente qu'il exerce sur une étoile voisine. On a recensé ainsi plusieurs trous noirs, mais aucun n'est incontestable.

Trois astrophysiciens de l'observatoire de Paris-Meudon, Danielle Alloin, Catherine Boisson et Didier Falat, en ont exhibé un nouveau. Utilisant des observations de la galaxie Arakelian-120 faites à l'European Southern Observatory, ils ont trouvé en son centre une accumulation de matière d'environ 70 millions de masses solaires. Cette matière est concentrée dans un petit volume - un disque dont le rayon serait 10 000 fois la distance Terre-Soleil. Si l'on suppose qu'il s'agit d'un amas homogène d'étoiles, celles-ci sont tellement proches les unes des autres que des collisions doivent être fréquentes. Or ces collisions disperseraient l'amas. Des calculs indiquent qu'un disque si lourd et si dense ne peut être stable que si un trou noir, environ cent fois plus gros que le Soleil, en occupe le centre.

Mais les trous noirs existant-ils ? Un mathématicien de Limoges, Nikias Stavroulakis, le conteste dans un article de la Gazette des mathématiciens, bulletin de la Société mathématique de France. Il explique que « la théorie des trous noirs (...) ne pourrait exister » si l'italien Levie-Civita n'avait commis une erreur dans un article sur les géométries non euclidiennes publié en 1896. Cette erreur a fait ensuite confondre deux notions : le rayon d'une sphère et son rayon de courbure, identiques dans la géométrie que nous connaissons, mais distincts dans les espaces utilisés par la relativité générale. Conclusion de l'auteur : les trous noirs ne peuvent exister.

Il n'est pas certain qu'une conclusion aussi pessimiste soit inévitable ; mais l'article montre que si les trous sont noirs, leur théorie n'est pas non plus dépourvue d'obscurité... MAURICE ARVONNY.

Superphénix goutte à goutte

Des caméras et des microphones vont être mis en place pour détecter la fuite du surgénérateur de Creys-Malville

« L'A fuite de Superphénix ? On la soigne, on l'entretient. » Loin de vouloir l'arrêter, M. Pierre Schmitt, chef de cette centrale nucléaire construite à Creys-Malville (Isère) sur le Rhône, à quelque 60 kilomètres en aval de Lyon, forme des vœux pour que la fuite de sodium du barillet du surgénérateur continue à débiter au même rythme : une vingtaine de litres par heure. Paradoxal ? Non. Car, dans le cas contraire, les ingénieurs et les techniciens seraient bien en peine, après la vidange prochaine du barillet, de découvrir cette minuscule fissure dont la dimension ne doit pas dépasser le millimètre carré. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin. Car le barillet, sorte de sas par lequel transigent les éléments combustibles (fertiles et fissiles) nécessaires au fonctionnement du réacteur, se présente comme un cylindre de 13 mètres de haut et de 9,5 mètres de diamètre sur lequel a été soudé un long bec de cafetière. Impossible de vérifier centimètre par centimètre l'état de cette surface d'acier. Des mois n'y suffiraient pas. D'autant que, pour des raisons de sécurité, le

barillet est protégé par une seconde enceinte d'acier laissant un espace intercuve d'à peine 15 centimètres dans le fond duquel s'accumule le sodium de la fuite et dans lequel ne peuvent se mouvoir que des instruments ou des robots de faibles dimensions. Certes, des présomptions existent. La première idée qui vient à l'esprit est de penser qu'une soudure a lâché au niveau de la partie la plus fragile de l'ensemble : le bec de cafetière. Une hypothèse que M. Schmitt n'écarte pas, bien au contraire, mais dont la preuve ne pourra être apportée au mieux que dans quelques jours. En effet, les personnels de la centrale, avant de procéder à la vidange des 626 tonnes de sodium non radioactif pour laquelle ils ont reçu, le 30 juillet, le feu vert des autorités de sûreté, ont l'intention de glisser dans l'espace intercuve une sorte de système optique (endoscope) permettant d'examiner de manière détaillée la zone suspecte. Même si elle est couronnée de succès, cette opération préliminaire d'une semaine ne dispensera pas d'une vidange totale du barillet. Car il ne suffit pas de localiser la fuite ; il faut aussi comprendre

Suspendre la production ?

Toutefois, cette opération délicate ne commencera pas avant la mi-août. S'il est toujours possible de pomper la totalité des 626 tonnes de sodium en une trentaine d'heures, une telle méthode n'est guère utilisable dans le cas présent en raison de sa brutalité. Ce que veulent M. Schmitt et ses adjoints, c'est pomper lentement, très lentement, jusqu'à ce que la fuite s'arrête, déterminant ainsi le niveau auquel elle se situe dans la cuve. Pour mener à bien cette tentative, les équipes de la centrale devront, au préalable, remplacer le gaz neutre (argon) contenu dans la partie supérieure du barillet par un autre - de l'hélium - neutre aussi, diffusant plus facilement à travers la fuite. L'emploi de ce gaz neutre est, en effet, nécessaire pour se protéger des réactions, parfois brutales, du sodium avec l'air et l'eau. Lorsque l'« altitude » de la fuite aura été déterminée, le niveau du sodium dans la cuve sera à nouveau remonté. Le gaz

contenu dans l'espace intercuve sera alors mis en pression pour qu'il suive la fuite des bulles traversant le sodium, phénomène suffisamment bruyant pour pouvoir être détecté par des microphones directionnels. Cette méthode a d'ailleurs déjà été utilisée par les Britanniques sur les générateurs de vapeur du réacteur surgénérateur prototype de Dounreay (250 mégawatts) installé dans le nord de l'Ecosse. Une fois la fuite localisée, la vidange reprendrait.

Fin août début septembre donc, « le barillet, si tout va bien, devrait être pratiquement vide, indique M. Schmitt, et la situation de la fuite, ou de la fissure, connue à 1 mètre carré près (1) ». Commenceront alors les opérations de prélèvement d'acier autour de la fuite pour déterminer l'origine du mal et y remédier rapidement. « En effet, tout le problème est de savoir, dit M. André Lacroix, chef adjoint de la centrale, s'il s'agit d'un défaut singulier ou d'un défaut générique » comme celui que les Allemands ont connu avec des cordons de soudure du réacteur de Kalkar.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU. (Lire la suite page 10.)

(1) En fait, même après la vidange, restent dans le fond du barillet quelques centimètres cubes de sodium. Chacun espère que la fuite n'est pas à ce niveau-là. Mais, si tel était le cas, le barillet serait alors à son tour pressurisé pour permettre à la fuite de se manifester.

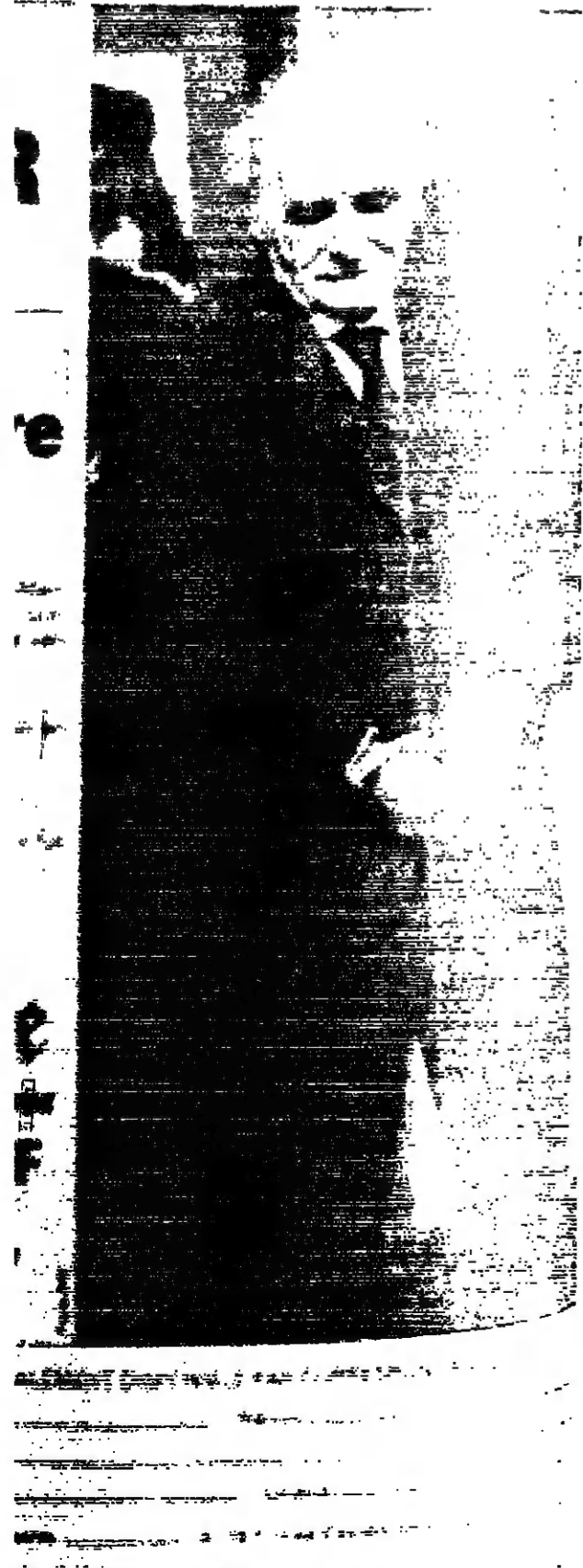
Advertisement for Peugeot Neubauser cars. Features a Peugeot 309 GTI 130CV and lists various models like 205 Cabriolet, 205 Open 3 et 5 portes, 205 XT, 305 GR, 205 XA, and 309 XR. Includes the slogan 'Plus vite, moins cher!' and contact information for Peugeot Neubauser at 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS.

du SIDA est obligatoire: turs mariés en Bulgarie

Le SIDA est obligatoire: turs mariés en Bulgarie. Article discussing the impact of AIDS in Bulgaria and the role of marriage.

français lite chinois

français lite chinois. Article discussing the relationship between French and Chinese cultures.



Deux... Intelsat... par des...

Deux... Intelsat... par des... Article discussing Intelsat and related topics.

سكوا من الال

Communication

La privatisation de RMC-TV

Un coup de théâtre au cœur de l'été

Le groupe de communication de RMC-TV... avec la privatisation de RMC-TV...

Le théâtre

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les cafés-théâtres

BLANCHE-MANTEAUX (48-87-15-84), 20 h 15 : Archaïques...

Les exclusivités

AFTER HOURS (A. v. a.) : Clichés... ANATHÈME (Ibid. v. a.) : Clichés...

La rentrée combattive des quotidiens sportifs

La rentrée combattive des quotidiens sportifs... nouvelle formule de...

théâtre

Plus show à deux ; 21 h 30 : Le Chronos...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Les autres salles... ARCANÉ (43-38-19-70), 20 h 15 : Le...

Spectacles

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes...

Mardi 11 août

14-Juillet Paroisse, 14h, (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11h (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15h (45-75-79-79) ;

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1h (45-08-57-57) ; Impérial, 2h (47-42-72-52) ; Ambassade, 5h (43-59-84-50) ; Gaumont Opéra, 1h (43-27-52-37) ; Montparnasse, 1h (43-27-52-37) ;

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Paroisse, 1h (43-26-58-00) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ; Danton, 1h (42-25-10-30) ;

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A. v. a.) : Rex, 2h (42-36-83-93) ; Fauvette, 12h (43-31-56-86) ;

BEN HUR (A. v. a.) : Paramount Opéra, 9h (47-42-56-31) ; Gaumont Opéra, 1h (43-27-52-37) ;

ROOM (A. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME? (A. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

CABARET (A. v. a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1h (42-97-33-74) ; UGC Odéon, 1h (42-25-10-30) ;

LES IBI DALMATIENS (A. v. a.) : Napoléon, 17h (42-67-63-42) ;

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v. a.) : Studio des Ursulines, 1h (42-26-19-09) ;

LE CHEVALIER DES SABLES (A. v. a.) : Saint-Germain-des-Prés, 1h (42-25-87-23) ;

CHINATOWN (A. v. a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1h (42-97-33-74) ;

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v. a.) : Studio des Ursulines, 1h (42-26-19-09) ;

LE CORBEAU (Fr.) : Champso, 5h (43-54-51-60) ;

DE MAO A MOZART (A. v. a.) : Grand Rex, 15h (45-54-46-85) ;

LE DERNIER NABAB (A. v. a.) : Reflet Logos, 1h (43-54-42-34) ;

DEROUSSÉ (Sov. v. a.) : CND Beaubourg, 3h (42-71-52-36) ;

DIVINE MADNESS (A. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

L'EXTRAVAGANT MR DERDS (A. v. a.) : Action Studios, 5h (42-71-52-36) ;

EVE (A. v. a.) : Action Studios, 5h (42-71-52-36) ;

LE FAUCON MALTAIS (A. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

LA FORÊT D'EMERALUDE (A. v. a.) : Gaumont Opéra, 1h (43-27-52-37) ;

GANDHI (Angl. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

LE GUEPARD (I. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

HUTT ET DEMI (I. v. a.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

HIGHLANDER (A. v. a.) : George-V, 5h (45-62-41-46) ;

HORIZONS PERDUS (A. v. a.) : Beaubourg, 3h (42-71-52-36) ;

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A. v. a.) : UGC Montparnasse, 6h (45-74-94-94) ;

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2h (47-42-56-31) ;

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 1h (43-26-84-50) ;

PARIS EN VITES

MERCREDI 12 AOUT
- Les impressionnistes au Musée d'Orsay, 13h30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éclairage (M.C. Lasserre).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME FATALE (Fr.) : Film américain de Richard Donner, 1h (47-76-72-86) ;

Le Monde sur minitel CINEMA

Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires. 36.15 TAPEZ LEMONDE

ABONNEMENTS VACANCES



Table with 2 columns: FRANCE, ÉTRANGER. Rows for 2, 1, 2, 3 months.

Tarif par avion, nous contacter : tél. 42-47-98-72

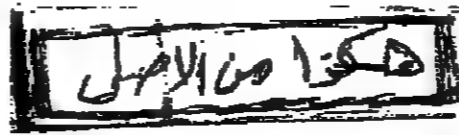
Pour recevoir régulièrement Le Monde à votre adresse de vacances, ce bulletin rempli et adressé à :

LE MONDE ABONNEMENTS BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Form with fields: Je m'abonne au Monde au... au... NOM, Prénom, Mon adresse de vacances, N°, Rue, Localité, Code postal, Ville, Pays, Ci-joint mon... F

Pensez à signaler vos changements d'adresse dès maintenant (10 jours délai) en nous indiquant votre numéro d'abonnement ou votre adresse actuelle

tions « services »



« Services »

Le Carnet du Monde

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

M. Jean-Baptiste Dausset grand-croix

Est élevé à la dignité de grand-croix : M. Jean-Baptiste Dausset, professeur au Collège de France...

CONCOURS

Ecole supérieure de commerce de Lyon

- Agopian (21); Jean-Marc André (156); Aubergier (2); Isabelle Bailly (51); Christine Baptiste (49); Cécile Barthelet (28); Nicolas Baudouin (56); Corinne Bélier (20); Anne Bertaud (29); Victoire Boissier (89); Guy Boone (24); Boris de Laporte (107); Talia Boschetto (68); Stéphanie Boulard (30); Geoffrey Bourdais de Fontenay (101); Jean-Louis (148); François-Xavier Boule (do) (63); Bozzi (45); Véronique Butin (142); Muriel Caracalla (132); Claude Carduner (18); Nathalie Carrere (138); Céline Chapelle (78); Jean-François Chardoh (151); Christine Chassagnon (3); Claire Courtois (58); Daniel (99); Hervé Defronces (99); François Delangle (126); Anne-Hélène Delarue (129); Arnaud (33); Cécile Desjean (91); Diot (13); Jean-François Drouot (24); Christophe Duc (118); Jérôme Durand (153); Christelle Dussart (140); Méridith Dussart (163); Chloé Bay (19); Isabelle Ely (23); Thierry Faulques (61); Bernard Fauve (65); Véronique Feinbok (119); Jean-Fernandez (152); Christophe Fauriol (17); Marc Filjakowski (163); Patrick Fontey (155); Armelle Foucher (34); Jérôme Fournel (7); Valérie Fouché (115); Laurence Frankel (165); Gwendoline (139); François Gaudin (141); Florence Gaudin (78); Christian Gausson (69); François (75); Nathalie-Paulettes Gauthier (6); Valérie Gernigon (12); Vincent Gary (81); Thomas Girardot (90); Isabelle Goulet (76); Christine Grimaud (42); Renaud Grun (157); Jean-Michel Guyon (154); Jean-François Harwig (92); Laurent Hepp (159); Adeline Herbert (161); Octavie Hespin (103); Jean-Christophe Honlet (117); Béatrice Honorat (59); Gabriel (149); Jean Huet (106); Eve Irah (40); Fadi Jabbour (39); Anne Joffre (104); Marie (64); Patrick Juil (109); Kazinski (16); Kopcean (116); Ivo Krusec (128); Frédéric Lagard (93); Eric Laffont (80); Philippe Lagarde (162); Yves Lalle-

Ecole navale

Admis de Vigoroux d'Arvies (10); Thierry Carlier, Patrick Steiger, Franck Vandier, Marc Le Claire, François Barthelemy.

Aggrégation

Education physique et sportive: Mohamed Ben Larbi (7); Serge Bouchard (12); Jean-Claude Bos (22); Bernard Boule (10); Marc Bourhis (15); Marie Bussey (28); Francis Charrier (29); Sylvie Clairfond (18); Jacques Cogne (28); Didier Delignières (1); Alain Deville Lardet (30); Bertrand Douze (9); Michel Espas (19); Alain Gagnard (10); Robert Garzanti (19); Marie-Berthe Godar (14); Paul Grand (9); Jean-Jacques (22); Yves Krupp (2); Lucile Lafont (16); Anne Le Fauconnier de Quillien (12); Nancy Midd (26); Nagel (22); François Napias (3); Jean-Yves Noris (29); Charles Pigeasse (31); Dominique Polinier (21); Gérard Rocher (4); Rodriguez (27); Alain Stuel (31); Thierry Terrot (16); Daniel Vaillean (5).

RESULTATS COMPLETS

Table with 2 columns: Lot numbers and amounts. Includes 'LETO SPORT' logo.

Naissances

M. Jean-Louis CALLOT, M. et M. Charles CALLOT, M. et M. Sylvain Gouz et leurs enfants...

Décès

M. Guy ALBOT, M. et M. Edgar Morin, M. et M. Simon Finay, M. et M. Philippe Larrival...

M. et M. Michel COLLAS

M. et M. Michel COLLAS, M. et M. Stéphane Griffiths, M. et M. Jacques Collas, M. et M. Philippe Collas...

M. et M. Jacques DELAVAL

M. et M. Jacques DELAVAL, M. et M. Alain Delaval, M. et M. Philippe Metzger, M. et M. Philippe Bertrand...

M. et M. Henri BARRET

M. et M. Henri BARRET, M. et M. Claude Barret et leurs enfants, M. et M. Michel Barret et leurs enfants...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Lucie Brulard, M. et M. John Ansy, M. et M. née Costa...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

M. et M. Adrien COSTA

M. et M. Adrien COSTA, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet, M. et M. Jean Baquet...

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75001 PARIS. ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09. Tél.: (1) 45-23-06-81.

JOURNAL OFFICIEL

publié au Journal officiel des lundi 10 et mardi 11 août 1987.

DES DÉCRETS

N° 87-650 du 10 août 1987 modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75001 PARIS. ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09.

Le Monde

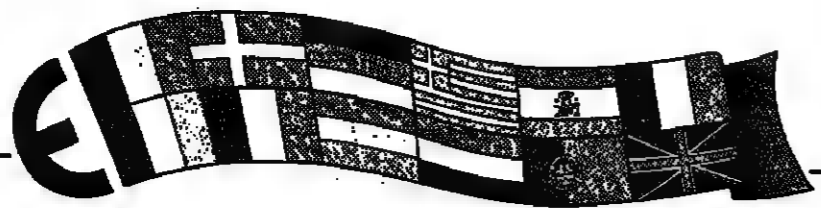
7, RUE DES ITALIENS, 75001 PARIS. ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75001 PARIS. ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09.

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE



CENTRE DE COOPERATION INDUSTRIELLE CEE - JAPON

Deuxième Programme de formation

Le Centre de coopération Industrielle CEE/Japon, établi à Tokyo, au Japon, fut en juin 1987 sous les auspices de la Commission des Communautés européennes et du ministère japonais du Commerce extérieur et de l'Industrie.

Le Centre organise un programme de formation au Japon, visant à familiariser des cadres supérieurs ingénieurs européens avec les méthodes de l'industrie japonaise. Les programmes respectivement aux ingénieurs et aux techniciens durent de 4 à 6 mois et offriront une introduction approfondie à la vie des entreprises et des affaires grâce à des cours, des séminaires, des études de cas dans de nombreuses entreprises et des stages d'un mois dans des sociétés japonaises.

Le programme est financé par la Commission et le ministère japonais du Commerce extérieur et de l'Industrie. Les frais de séjour des participants au Japon seront cependant à la charge des entreprises.

Les candidats doivent avoir la nationalité d'un Etat membre des Communautés européennes, être âgés de 35 ans au moins et posséder une expérience de dix années au moins dans l'industrie. La langue de travail sera l'anglais.

Les candidatures pour le deuxième cours de formation qui commencera au début de l'année 1988 doivent être déposées avant le 31 octobre 1987. Des informations supplémentaires sur le programme de formation et la procédure de candidature sont disponibles auprès de :

Commission des Communautés européennes, Direction Générale du Marché Intérieur et des Affaires Industrielles, Division IILA.1, Rond-Point Schuman 6, 1049 Bruxelles, BELGIQUE.

FUTURS CADRES COMMERCIAUX Vous êtes dynamiques et ambitieux. Vous pourriez avec nous, grâce à nos services, notre structure et une formation systématique, exercer en professionnel le métier de demain.

Centre de LANGUES Recherche PROFESSEUR français langues étrangères. Adr. c.v. et photo à F.M. Martin, 10 rue, r. Anatole, 17000 La Rochelle.

ENTREPRISE DE PRESSE RECHERCHE JOURNALISTE bonne formation universitaire, intéressé par les problèmes de communication (presse, audiovisuel, relations publiques, publicité), pour s'occuper plus particulièrement du secteur de la publicité. Adresser c.v. avec photo

LE MONDE PUBLICITE, rue Montcaury, 7-9.

SIRTEC E.T.T. recherche INGÉNIEURS MICROELECTRONIQUES (HARD & SOFT) expérience en conception de circuits intégrés.

INFORMATIS Pour démarrage de SPÉCIALISTES UNIX 7 ans expérience du système. Salaire 240 000 F/an. 28, r. Debonnet 43-57-88-22.

Avis de concours La ville de MARSEILLE organise dans le cadre de son contrat de ville de NOVEMBRE 1987, un concours sur titres et épreuves POUR LE RECRUTEMENT DE : 3 PROFESSEURS à L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY à MARSEILLE

Avis de recrutement La ville de Marseille recrute pour la prochaine rentrée scolaire UN DIRECTEUR POUR L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY

SECTEURS DE POINTE

CHEFS DE PROJET (ECP, ENST, X...) SOYEZ À LA POINTE DE L'INFORMATIQUE D'AUJOURD'HUI. Filiale d'un grand organisme financier parisien, nous sommes spécialisés dans la gestion des opérations de marché.

CETIM Le centre technique des industries mécaniques recherche pour son Département usinage et méthodes de fabrication 2 JEUNES INGÉNIEURS Recherche Appliquée ENSAM - ENI

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Un département de recherche développement en sûreté fiabilité dispose d'un poste POUR UN INGÉNIEUR Haut niveau, ayant une préférence quelques années d'expérience dans le domaine des études de fiabilité des systèmes.

PRIMEL S.N.C. importante société de négoce en produits de la mer. RECHERCHE UN INGÉNIEUR en organisation et informatique pour assurer la direction de son service informatique.

L'IMMOBILIER appartements ventes bureaux Locations SIÈGE SOCIAL CONSTITUTION STES ASPAC 42-93-60-50 + VOTRE SIÈGE SOCIAL BOMBICTIONS SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanents et électroniques. 43-55-17-50.

ASEA L'Europe à 50/50 D'ici 1990, 50% de l'Europe sera contrôlée par les entreprises européennes. Les détails de l'opération. La volonté d'ouverture.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Le Monde

Economie

Avis de concours
ANDELS organise dans le cadre du mois de novembre des concours de titres et agréments.

POUR LE RECRUTEMENT DE :

3 PROFESSEURS
L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY A MARSEILLE

Avis de recrutement
L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY

UN DIRECTEUR
POUR L'ÉCOLE D'ART DE LUMIGNY

L'IMMOBILIER

appartements ventes

appartements achats

EMBASSY SERVICE

TELEPHONE

PROPRIÉTÉS

MONBAZILLAC

AFFAIRES

ASEA et BBC fusionnent

Naissance d'un géant helvético-suédois de la construction électrique

STOCKHOLM
de notre correspondant

La fusion de la société suédoise ASEA et de la compagnie suisse Brown Boveri et Cie (BBC) annoncée le 10 août, est volontiers présentée à Stockholm comme « une date dans l'histoire industrielle de la Suède ». Pour le président du conseil d'administration de la firme multinationale scandinave, M. Curt Nicolin, ce regroupement constitue « la plus grosse affaire jamais réalisée en Suède, en Scandinavie, et peut-être en Europe au cours de ce siècle ».

Avec quelque 160 000 employés et un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 100 milliards de couronnes (soit autant de francs français), ASEA-BBC devient l'une des plus grandes entreprises mondiales dans le secteur de l'électrotechnique, et même le numéro un dans certains marchés, devant Siemens, Hitachi, General Electric et la COE. Il est singulier de constater que ce sont des sociétés de pays non membres du Marché commun qui vont à l'avenir occuper dans cette branche une position de premier plan en Europe.

Le secret de la négociation entre Suisses et Suédois a été bien gardé.

Les premiers contacts remontent au 21 juin, et des discussions concrètes ont été engagées le 1^{er} juillet. Il n'aura donc fallu que six semaines de pourparlers pour sceller un accord qui, avant d'entrer en vigueur, devra être soumis à l'approbation des actionnaires, des syndicats suédois et des deux gouvernements. En principe, la nouvelle société doit voir le jour le 1^{er} janvier 1988.

Les choses sont allées particulièrement vite, mais les Suédois ne cachent pas que l'idée d'un rapprochement avec Brown Boveri et Cie traitait dans leur esprit depuis un certain nombre d'années déjà. Les deux firmes ont pendant des décennies travaillé dans des secteurs similaires (production, transmission et distribution d'énergie électrique, installation de lignes à haute tension, nucléaire, équipements électriques, électronique, automatisation des processus industriels, construction de locomotives et de matériel ferroviaire). Elles ont consacré toutes deux des sommes importantes à la recherche et au développement, et enfin elles ont des vues assez convergentes sur la gestion des affaires et la « philosophie de l'entreprise ».

Une entreprise fanion

« Notre ambition s'est longtemps limitée à être le plus petit parmi les grands de l'électrotechnique », a déclaré le président du conseil d'administration d'ASEA au cours d'une conférence de presse. Une expansion du groupe suédois supposait une alliance avec un partenaire étranger. « Mais un mariage avec Siemens, General Electric ou un autre aurait été hors de question car nous aurions automatiquement été avalés par des entreprises de cette taille, a-t-il ajouté. Pour qu'une union industrielle réussisse, il faut que les conjoints soient à peu près de la même force, et BBC nous est longtemps apparue comme un partenaire à notre mesure. Le rapprochement n'a pas eu lieu plus tôt parce que la société suisse était encore trop grande pour nous. Mais un réajustement s'est produit au

ASEA

Le groupe suédois ASEA, fondé en 1883, compte 70 000 employés, dont 50 000 en Europe du nord. Représenté dans plus de 100 pays, il possède 348 unités de production et filiales. En 1986 il a réalisé un chiffre d'affaires de 48 milliards de couronnes (autant de francs français), en hausse de 15 %, et un bénéfice net de 2,5 milliards, en hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. A la fin de 1986 la valeur de son carnet de commandes atteignait 47 milliards de couronnes.

ASEA réalise un tiers de son chiffre d'affaires dans la production, la transmission et la distribution d'électricité. Les équipements de climatisation, avec le groupe Flakt représentant environ un cinquième de ses ventes, et les équipements industriels, notamment les robots, dont il est l'un des leaders mondiaux, 10 %.

Brown Boveri et Cie

La société suisse Brown Boveri et Cie (BBC), fondée en 1891, est le troisième groupe industriel helvétique. Avec un effectif de 94 000 personnes dans 150 pays, BBC a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 13,8 milliards de francs suisses, soit 5,2 milliards de francs français, équivalents à celui de l'année précédente (- 0,4 %). Son bénéfice net, lui aussi en régression, n'a atteint que 98 millions de francs suisses contre 109 millions l'année précédente. Son carnet de commandes a fortement chuté depuis trois ans, passant de 17,7 milliards de francs suisses fin 1984 à 12,3 milliards fin 1986 (- 30,5 %).

BBC réalise 71 % de ses ventes en Europe, dont l'essentiel (41,5 %) en Allemagne fédérale. La production et la distribution d'électricité représentent 60 % de son chiffre d'affaires.

L'Europe à 50/50

DES fusions d'un genre nouveau qui échappent à cette règle. Seuls les biens de consommation, et encore, sont fragmentés différemment (Renault-Peugeot dans l'automobile en France).

La poursuite de la concentration, qui n'est rien d'autre que ce que les industriels nomment « la recherche d'une taille critique », passe par l'internationalisation. Mais immanquablement le problème de présence se pose lorsqu'il s'agit de rapprocher deux champions nationaux : aucun pays ne veut céder le pas et ne pas conserver une majorité (au moins 51 %) de « son » champion. Ce refus a longtemps conduit à paralyser les mariages en Europe. Il semble donc en voie de dégel grâce à la formule du 50/50. Lorsque les entreprises ne sont pas d'une valeur tout à fait comparable, la maison mère de la plus faible versera une somme à la plus grande de façon à rétablir l'équilibre.

La formule présente un énorme avantage : des fusions européennes

L'Europe à 50/50

Reste le défaut né de l'avantage : les fusions à 50/50 sont souvent difficiles à gérer dans le long terme. La chimie française, qui avait adopté cette formule dans les années 70, a été hors d'état d'investir, car les propriétaires eux-mêmes étaient incapables de se mettre d'accord.

Aussi les 50/50 n'auront-ils sans doute qu'un temps : le capitalisme exige qu'un seul commandement, et certains pays devront admettre de perdre dans un second temps la majorité. Mais, quoi qu'il en soit, le genre nouveau fait enfin avancer l'Europe industrielle.

ÉRIC LE BOUCHER.

Les détails de l'opération

ASEA et BBC créent, d'ici le 1^{er} janvier 1988, une nouvelle société : ASEA-Brown Boveri, dont le capital sera détenu à 50-50 par chacun des deux partenaires. Cette nouvelle société ne sera pas cotée en Bourse. En revanche, les actions de ces deux maisons mères qui garderont leurs sièges dans leurs pays respectifs et continueront de fonctionner comme des sociétés distinctes, resteront cotées à leurs Bourses habituelles.

Les deux sociétés apporteront tous leurs actifs dans l'électrotechnique à la nouvelle identité. Selon M. Gilles Buquet, PDG d'ASEA-France, ASEA conservera des activités séparées : ses participations dans Electrolux (49 % des droits de vote), dans Flakt (51 % du capital), dans la société d'hydraulique Hegglands, et dans la compagnie de soudure ESAB. BBC, outre ses activités dans l'électrotechnique, apportera 3,5 milliards de francs français d'argent liquide à la nouvelle société commune.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La volonté d'ouverture du marché japonais est mise à l'épreuve

Le consortium IDC (International Digital Communications Inc.), réunissant des intérêts britanniques et américains aux côtés d'investisseurs nippons, présentera une offre autonome sur le marché japonais des télécommunications internationales, jusqu'ici monopole de la compagnie KDD (Kokusai Denhin Kaisha Co.). IDC a en effet décidé de déposer une demande de licence commerciale pour la pose d'un câble sous-marin en fibres optiques entre le Japon et l'Alaska. Cette décision a été prise le lundi 10 août, lors d'une réunion de ses actionnaires, dont les sociétés britannique Cable and Wireless (20 %) et américaine Pacific Telesis International (10 %).

Depuis une semaine, on attendait la réaction d'IDC à l'échec des discussions avec son rival japonais ITJ (International Telecom Japan Inc.). Le 4 août, en effet, les deux consortiums avaient rompu les négociations qu'ils menaient à la demande du ministère japonais des postes et télécommunications afin de tenter de fusionner et de présenter une offre commune pour la pose du câble sous-marin.

Les responsables de Cable and Wireless, bien qu'opposés à cette fusion, destinée, selon eux, à diluer les intérêts étrangers dans le consortium, s'étaient déclarés « déçus » par l'échec des négociations. Soutenus par le gouvernement britannique - qui n'avait pas hésité, il y a quelques mois, à brandir la menace

de rétorsions économiques contre le Japonais - ils avaient laissé entendre qu'ils présenteraient quand même une offre aux autorités japonaises. C'est aujourd'hui bien chose faite. Reste à savoir quelle sera l'attitude des Japonais dans ce dossier, qui apparaît comme un test de la volonté d'ouvrir le marché nippon à des firmes étrangères.

● **Projet d'alliance ATT-Fujitsu** au Japon - ATT, numéro mondial des télécommunications, vient de conclure avec le géant japonais de l'informatique Fujitsu un accord visant à la création d'une société commune à 50/50 pour exploiter un réseau international de services à valeur ajoutée. Ce projet reste soumis à l'accord du gouvernement japonais, attendu pour la rentrée. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la dérogation des télécommunications japonaises, décidée en 1985, au même titre que les péripéties rencontrées par IDC face à KDD.

CONJONCTURE

Activité soutenue dans le secteur BTP

L'activité du bâtiment et des travaux publics (BTP) soutient, comme il était prévu, la conjoncture française. Les patrons de PME se montrent quant à eux dans l'ensemble réservés pour 1987 et relativement optimistes pour 1988.

En juillet, l'INSEE avait prévu que la production manufacturière (industrie sans l'énergie), après avoir légèrement augmenté au premier semestre 1987, baisserait un peu au second. En moyenne annuelle, la production manufacturière déclinerait de 0,4 % après un léger gain en 1986 (+ 0,9 %).

Travaux publics : embellie

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, la conjoncture fait ressortir « une nette amélioration de l'activité au cours du second trimestre de 1987 », note la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) dans son dernier bulletin.

Plus de 40 % des entrepreneurs qui ont répondu à l'enquête trimestrielle de juillet ont noté une progression de leur activité et moins de 15 % une détérioration. « Une embellie, poursuit la FNTP, qui survient toutefois après un premier trimestre marqué par des intempéries particulièrement sévères. » Les intentions des entreprises en matière d'emploi « apparaissent exceptionnellement bonnes : 18 % d'entre elles envisagent d'augmenter leurs effectifs, et 69 % pensent en conserver l'intégralité ».

PME : optimisme des patrons pour 1988 mais prudence en matière d'emploi

Les patrons de PME restent prudents dans leurs prévisions et préfèrent pour l'instant continuer à assainir la structure financière de leurs entreprises et autofinancer leurs investissements, note le Crédit d'équipement des PME dans sa dernière enquête semestrielle de conjoncture.

Au début de l'année, la croissance de l'activité des petites et moyennes industries s'est infléchi. Mais les disparités ont été sensibles entre les secteurs bien adaptés à la demande (automobile, électroménager, agro-alimentaire) et les autres (textile, meuble...). Dans le BTP, la reprise annoncée « ne produit que lentement ses effets ». Le secteur du commerce et des services a connu un premier semestre en progression. Toutefois, pour l'année 1988, les chefs d'entreprise - tous secteurs confondus - se montrent plus optimistes et prévoient une augmentation de leur activité.

L'enquête révèle également que les PME continuent de consolider leur situation financière : dans l'industrie, les petits patrons

estiment que l'évolution de leur rentabilité et de leur trésorerie est aussi favorable qu'il y a un an et se montrent encore plus optimistes pour 1988. Dans les autres secteurs, ils font montre de plus de prudence pour l'année prochaine. L'assainissement financier ne se traduit toutefois pas par une reprise de l'embauche, au moins dans l'immédiat.

Concernant les investissements, la prudence continue, là aussi, de prévaloir : dans l'industrie, les dirigeants concentrent leurs efforts d'équipement sur l'amélioration de la productivité, alors que les PME se préoccupent plutôt du renouvellement de l'outil d'exploitation.

Une pièce de 100 F en argent

Une pièce de 100 F en argent à l'effigie de La Fayette, déjà présentée aux numismates et collectionneurs, sera mise en circulation à la fin du mois de septembre prochain. Elle bénéficiera d'une campagne de publicité télévisée.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Un groupe hospitalier américain se déclare en difficulté

American Healthcare Management, une importante compagnie américaine qui exploite vingt-neuf hôpitaux privés dans quinze États, connaît des difficultés financières. Elle a fait savoir, le lundi 10 août à Dallas (Texas), qu'elle demandait à bénéficier des protections du chapitre 11 de la loi fédérale sur les faillites. La société est amenée à réorganiser ses finances, car elle n'a pas réussi à restructurer un crédit de 520 millions de dollars avec ses banquiers. Or elle a besoin d'un échelonnement plus souple. Le groupe hospitalier a également mis en cause la politique de santé du gouvernement, qui aggrave la situation de ce secteur. Il a fait savoir que ses activités médicales ne seraient pas affectées par sa décision.

Citicorp rejoint le réseau des cartes Visa

La Citicorp, premier groupe bancaire mondial, a décidé d'abandonner le système de carte de crédit « maison », la carte Choice, pour rejoindre le réseau international Visa. Cette décision, annoncée à New-York le lundi 10 août, deviendra effective dès le 1^{er} septembre : les 3,2 millions de cartes de crédit Choice détenues par des clients de la banque à Washington et à Baltimore seront converties en cartes Visa. Les porteurs de carte paieront un droit annuel de 20 dollars environ et ne bénéficieront plus des rebais accordés sur certains achats.

Cet échec de la carte Choice intervient dans un contexte d'extrême concurrence tant aux États-Unis que dans le reste du monde dans le secteur des cartes de crédit. La Citicorp avait espéré, en créant sa propre carte, économiser les frais demandés par les

Le Monde
sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

3615 TAPÉZ LEMONDE

بورصة باريس

Marchés financiers

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 10 AOUT Cours relevés à 17 h 32

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and various stock indices. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant (sélection)'. Lists various companies and their stock prices.

CHANGES INDICES BOURSES

Table of exchange rates and foreign market indices. Columns include 'VALEURS', '% du coupon', and 'Cours'. Lists various international securities and their values.

LA VIE DE LA BOURSE

Table of market activity and volume. Columns include 'VALEURS', 'Cours', and 'Dernier cours'. Lists various market-related data points.

Second marché (sélection)

Table of secondary market transactions. Columns include 'VALEURS', 'Cours', and 'Dernier cours'. Lists various financial instruments and their prices.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices. Columns include 'COURS', 'COURS 10/8', and 'COURS BILLET'. Lists various gold-related market data.

PARIS, 10 août. Le marché des Bourses de Paris a été marqué par une certaine stabilité. Les cours ont évolué dans une fourchette étroite...

CHANGES INDICES BOURSES. Les taux de change ont subi de légères variations. Les indices boursiers ont montré une tendance à la hausse...

LA VIE DE LA BOURSE. Les transactions ont été soutenues. Le volume des échanges a augmenté par rapport à la veille...

TAUX DES EUROMONNAIES. Les taux de change des monnaies européennes ont été suivis de près...

ÉTANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL

Les événements du Golfe et les bons indices américains Le dollar et Wall Street en hausse

Alors que la crise du Golfe ne semble plus guère affecter le prix du pétrole... Bourse de Tokyo amorce un redressement...

ÉGYPTE : après des arrestations préventives Nouvelle mise en garde du ministre de l'intérieur aux maximalistes musulmans

Le ministre égyptien de l'intérieur, le général Zaki Badr, a implicitement mis en garde les maximalistes musulmans...

URSS Des milliers d'enfants abandonnés

Une campagne soutenue par l'Etat vient d'être lancée en l'honneur de l'Union soviétique pour recueillir des fonds en faveur des enfants abandonnés...

BULGARIE Le parti entre en lutte contre le culte de la personnalité

Sofia (AFP). - Dans une résolution récemment adoptée par le bureau politique, le Parti communiste bulgare a décidé de lutter contre le culte de la personnalité...

ÉTATS-UNIS M. William Verity a été nommé nouveau secrétaire d'Etat au commerce

LIBAN Six soldats israéliens blessés au Sud Jérusalem (AFP). - Six soldats israéliens ont été blessés, le lundi 10 août...

L'affaire des travailleurs clandestins dans le Var Le responsable d'une société de carrelage inculpé et écroué

EN BREF M. Gaudin soutient au gouvernement. - « A aucun moment le vote des parlementaires UDF ne fera défaut à l'action du gouvernement »...

BOURSE DE PARIS Matinée du 11 août Plus soutenu

Selon le commissaire européen au commerce L'Europe industrielle devra se protéger en 1992

La comédienne Jeanne Boitel est morte

Mort de trois alpinistes dans le massif du Mont-Blanc

Valeurs françaises

Face à l'invasion de produits japonais en Europe, M. Willy De Clercq, le commissaire européen pour le commerce...

Née à Paris, le 4 janvier 1904, Jeanne Boitel suit ses cours du conservatoire national d'art dramatique et débute au théâtre en 1921.

Trois alpinistes ont trouvé la mort dans le massif du Mont-Blanc le lundi 10 août. Deux hommes, Jean-Yves Gayraud, vingt-six ans, demeurant à Passy (Haute-Savoie) et Yves Debruyne, vingt-quatre ans, domicilié à Ypres (Belgique) sont morts de froid et d'épuisement.

OUVERT EN AOÛT DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel

Isth PREPAS ECOLES DE COMMERCE

Le Monde sur minitel ENCORE LA CORSE...

Le numéro de « Monde » daté 11 août 1987 a été tiré à 457 978 exemplaires

A B C D E F G



La tension de Washington acc...

Washington acc... La réponse dil...

Le flirt de l'e

Le flirt de l'e... La librairie par...

Le M dossiers et c

LA GU D'ALG

14 F